



GRUPE DE TRAVAIL NATIONAL
Invasions biologiques en milieux aquatiques

Gestion des espèces exotiques
envahissantes



Ressources

Echanges

Outils

Rapport d'activité 2017



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

Établissement public du ministère de l'Environnement



Les espèces exotiques envahissantes et les impacts qu'elles engendrent sont une préoccupation croissante pour les gestionnaires d'espaces naturels. C'est particulièrement vrai pour les milieux aquatiques dans lesquels de nombreuses structures se mobilisent pour agir.

Afin d'apporter un appui à tous les acteurs concernés par cette problématique, le groupe de travail Invasions biologiques en milieux aquatiques (GT IBMA) a été créé en 2008. Sa coordination est assurée conjointement par l'Agence française pour la biodiversité et le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Le groupe constitue une interface de communication et de discussion sur la gestion des espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques. Il rassemble actuellement une soixantaine de représentants des différentes parties prenantes : gestionnaires d'espaces naturels, chercheurs, associations, établissements publics, services de l'État, services des collectivités, etc. Les membres du groupe se réunissent deux fois par an et échangent régulièrement informations et réflexions par le biais d'une liste de discussion.

L'objectif principal du groupe est de « venir en aide » aux gestionnaires et d'apporter un appui aux décideurs. Le GT IBMA synthétise et rend accessible les connaissances acquises sur les modes de gestion des espèces exotiques envahissantes :

- développement d'outils opérationnels pour améliorer la connaissance et la gestion de ces espèces ;
- identification d'enjeux scientifiques et la proposition de programmes de recherche appliquée ;
- développement de stratégies et des politiques publiques en matière de gestion des espèces exotiques envahissantes ;
- échange d'informations, relai et mise en contact d'acteurs ;
- contributions à la mise en œuvre d'opérations de gestion de certaines espèces.

Le présent rapport rassemble les informations sur les activités développées par le GT IBMA de janvier 2017 à mars 2018.

Ces activités ont été conduites conformément au programme d'actions annexé à la convention 2015-2017 entre l'Agence française pour la biodiversité et le Comité français de l'UICN.

Rédaction

Emmanuelle Sarat et Doriane Blottière, Comité français de l'UICN

Contributions et relecture

Alain Dutartre, expert indépendant

Nicolas Poulet, AFB-DREC

Yohann Soubeyran, Comité français de l'UICN

Correspondants

Comité français de l'UICN : Emmanuelle Sarat (emmanuelle.sarat@uicn.fr), Doriane Blottière (doriane.blottiere@uicn.fr), Yohann Soubeyran (yohann.soubeyran@uicn.fr) et Florian Kirchner (florian.kirchner@uicn.fr).

AFB : Nicolas Poulet, AFB – DREC (nicolas.poulet@afbiodiversite.fr).

Citation

Sarat E. et Blottière B. 2017. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. Rapport d'activité 2017. AFB et UICN France, 21 pp + annexes.

Sommaire

1 - Travaux réalisés	4
1.1- Publications et études	4
1.1.1- Rédaction de retours d'expériences de gestion.....	4
1.1.2- Alimentation de la base d'informations sur la gestion des espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques	6
1.1.3- La valorisation socio-économique des EEE : un outil de régulation ? Première analyse et identification de points de vigilance	7
1.1.4- Rédaction d'articles.....	9
1.2- Outils d'animation du GT IBMA	9
1.2.1- Lettre d'information	9
1.2.2- Communication du GT IBMA : site Internet (http://www.gt-ibma.eu/).....	10
1.3- Appui aux politiques publiques.....	11
2 - Réunions de travail et différentes manifestations sur les invasions biologiques	12
2.1- Réunions du GT IBMA	13
2.1.1- Réunion du 16 et 17 mai 2017.....	13
2.1.2- Réunion du 5 décembre 2017.....	13
2.2- Formation.....	14
2.2.1- ONCFS.....	14
2.2.2- Intervention Master 2 Université d'Angers, 31 janvier 2017	14
2.3- Suivi des groupes territoriaux.....	14
2.3.1- Comité des Pays de la Loire pour la gestion des plantes invasives - 14 février 2017, Nantes	14
2.3.1- Comité de pilotage de l'ORENVA – 21 mars 2017, Poitiers.....	15
2.3.1- Réunion annuelle du Comité technique sur les plantes exotiques envahissantes du bassin de la Sèvre niortaise – 31 mars 2017, Niort.....	15
2.3.1- Groupe de travail plantes invasives du bassin de la Vienne – 7 avril 2017, Lathus.....	16
2.3.2- Groupe de travail espèces invasives du bassin Loire-Bretagne.....	17
2.3.3- Observatoire des plantes envahissantes de Charente – 23 février 2017, Angoulême	17
2.4- Suivi de programmes nationaux.....	18
2.4.1- Comité de pilotage du LIFE CROAA.....	18
2.5- Autres manifestations.....	18
2.5.1- Evènements européens	18
2.5.2- Evènements territoriaux	19
Annexes	23
Actions et publications internationales du GT IBMA.....	23
Compte-rendu de la réunion du GT IBMA des 16-17 mai 2017.....	26
Compte-rendu de la réunion du GT IBMA du 5 décembre 2017	35

1 - Travaux réalisés

1.1- Publications et études

1.1.1- Rédaction de retours d'expériences de gestion

Depuis 2012, le GT IBMA élabore en co-rédaction avec les gestionnaires concernés des retours d'expériences de gestion sur la flore et la faune exotique envahissante, par l'intermédiaire d'un appel à contribution permanent. De janvier 2017 à mars 2018, **24 nouvelles expériences** de gestion en métropole ont été rédigées, maquetées et mises en ligne sur le site du GT IBMA :

Flore :

- [Gestion de l'Azolle fausse-fougère sur deux stations au nord de la Corse](#)
- [Gestion du Grand Lagarosiphon dans le vallon de Vergnote \(Lot-et-Garonne\)](#)
- [Interventions de gestion du Grand Lagarosiphon dans la retenue du barrage du Salagou \(Hérault\)](#)
- [Implantation d'une ripisylve pour limiter le développement de l'Egérie dense dans la Jalle de Blanquefort](#)
- [Gestion du Myriophylle hétérophylle sur la Somme et ses canaux](#)
- [Expérimentation de contrôle de la Crassule de Helms par desherbage thermique \(en Brière\)](#)
- [Éradication de la Crassule de Helms sur une zone humide de Seine-et-Marne](#)
- [Gestion de la colonisation par les jussies d'un canal du marais de Grande Brière Mottière](#)
- [Test d'une méthode d'éradication de la jussie sur les étangs d'Acigné \(Ille-et-Vilaine\)](#)
- [Expérimentation de restauration de prairies humides colonisées par la Jussie dans les marais de l'Isac \(Loire-Atlantique\)](#)
- [Expérimentation d'une technique mécanisée d'élimination rapide de la Canne de Provence](#)
- [Gestion de la Renouée du Japon à la confluence de la Luye et de la Durance](#)
- [Gestion du Baccharis à feuilles d'arroche en Grande Brière Mottière](#)
- [Expérimentation de gestion du Baccharis à feuilles d'arroche par le pâturage ovin dans les marais du Rostu \(Mesquer, Loire-Atlantique\)](#)
- [Interventions de gestion du Lysichite jaune sur la station de Saint-Léonard-de-Noblat \(Haute-Vienne\)](#)
- [Gestion de la Lézardelle penchée en bord de Loire \(Maine-et-Loire\)](#)

Faune :

- [Tests de méthodes de gestion d'une population de Trachémyde à tempes rouges sur le plan d'eau du site de Courpain \(Loiret\)](#)
- [Opération de régulation d'une population de Trachémyde à tempes rouges sur le site des Vieux Salins d'Hyères \(Var\)](#)
- [Gestion du Raton laveur par l'Association départementale des piègeurs agréés de la Gironde](#)
- [Opération d'éradication d'une population d'Anodonte chinoise dans l'étang Romé \(Meurthe-et-Moselle\)](#)
- [Lutte contre le Moustique japonais à Natoye \(Wallonie, Belgique\)](#)

Dans l'optique de l'élargissement des travaux groupe à l'outre-mer, une même démarche de rédaction de retours d'expériences a été lancée avec l'initiative EEE en outre-mer, pilotée par l'UICN France (cf. page 25). Trois retours ont ainsi été rédigés et publiés :

- [Chantier expérimental de régulation du Bambou dans le cœur du Parc national de la Guadeloupe](#)



Nature Océan Indien

- Appellation de protection de la nature et de fermièrement créée en 2007.
- Son objectif principal est de contribuer à la connaissance et à la conservation des milieux et des espèces de La Réunion.
- Elle intervient dans la protection des reptiles endémiques et de leurs habitats, notamment à travers des actions de sensibilisation.
- Nature Océan Indien anime une cellule de veille sur les reptiles exotiques envahissants qui vise à :
 - surveiller les nouvelles introductions sur l'île de La Réunion et mettre en place des actions de lutte précoce ;
 - éviter la réintroduction des espèces exotiques envahissantes déjà installées ;
 - recueillir des informations sur la répartition de certaines espèces encore rares.
- L'association espère deux changements :
 - Contact : Mikael Sanchez - mikael.sanchez@gmail.com

Groupe espèces invasives de La Réunion (GEIR)

- Groupe de travail sur les espèces invasives à La Réunion coordonné par la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement.
- Ce groupe est constitué d'un ensemble d'institutions, d'agences, d'associations, de professionnels et de personnes ressources travaillant sur les espèces invasives menaçant le patrimoine naturel de l'île, l'économie locale et la santé humaine.
- Le GEIR favorise la coordination des actions locales, la planification et la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre les espèces invasives à La Réunion dans le cadre du programme opérationnel de lutte contre les invasions.
- Site internet : <http://www.especesinvasives.fr>

Site d'intervention

- L'île de La Réunion est un écosystème fragile et extrêmement localisé dans l'océan Indien. Elle forme avec les Mascareignes et Rodrigues, l'archipel des Mascareignes.
- L'Émyde de Chine a été observée pour la première fois en 2003 dans les milieux naturels de l'île de La Réunion, dans la réserve des Galats, au nord du barrage hydroélectrique de

1- Localisation de la zone d'intervention
2- Carte des zones d'études et localisation des observations d'Émyde de Chine depuis 2003

Revue Des Galats, au nord-ouest de l'île, sur les communes de La Possession et de Saint-Paul.

De 3,5 km de longueur, la réserve des Galats prend sa source dans le cirque naturel de Mâtère et délimite les territoires communaux du Port, de La Possession et de Saint-Paul.

En 2015, 4 à 5 individus juvéniles en installation ont été observés sur la réserve, environ 10 km en aval de l'habitat naturel antérieur, en amont d'un bassin de baignade.

Cette espèce a été largement commercialisée en tant que nouveauté animal de compagnie (NAC) à La Réunion. Les probabilités que des spécimens soient des échappés d'élevage (au moins deux individus adultes qui seraient à l'origine d'une population persistante dans l'habitat naturel).

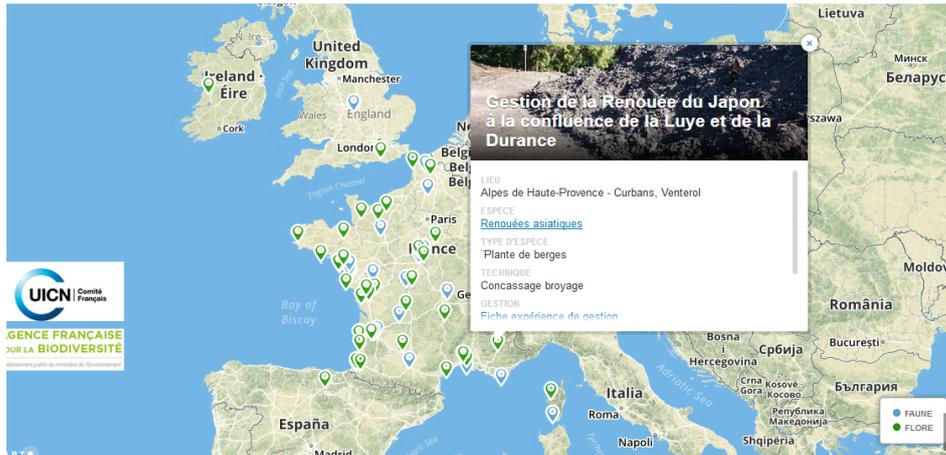
Les travaux présentés dans ce retour d'expérience de gestion ont été réalisés sur un tronçon de 150 m de linéaire de réserve, subdivisé en neuf secteurs de deux kilomètres de long (carte 2).

L'impact du tronçon se situe dans le cœur du Parc national de La Réunion.

Exemple de retour d'expérience de gestion en outre-mer.

- [Expérimentation de gestion de la Renouée du Japon sur l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon](#)
- [Intervention de lutte précoce contre l'Emyde de Chine sur l'île de la Réunion](#)

Au total, **87 retours d'expériences de gestion** sont maintenant rédigés (33 sur la faune, 54 sur la flore, pour 38 espèces au total) et sont consultables sur le site internet du GT IBMA et repérables à l'aide d'une cartographie dynamique.



Aperçu de la cartographie dynamique recensant les retours d'expériences de gestion rédigés dans le cadre du GT IBMA.

Des propositions de nouvelles fiches issues de nouveaux contacts avec d'autres gestionnaires seront traitées au fur et à mesure de leur arrivée.

Les gestionnaires d'espaces naturels qui participent à ce travail sont satisfaits de ces échanges avec la coordination du GT IBMA, du format des fiches et de l'accompagnement lors de la rédaction. Ils soulignent l'intérêt de l'exercice qui permet de faire un bilan précis de leurs interventions de gestion et d'identifier les lacunes en termes de suivi des actions.



La parution d'un deuxième volume de retours d'expériences de gestion, dans la collection « [Comprendre pour Agir](#) » de l'AFB, est prévue pour le printemps 2018. Il réunira toutes les fiches éditées depuis la parution des [deux premiers volumes](#) en 2015, ainsi que quelques retours actuellement en cours de finalisation, soit 35 retours d'expériences pour 21 espèces, dont des espèces qui n'avaient pas été abordées jusqu'à présent (Anodonte Chinoise, Myriophylle hétérophylle, Moustique japonais, Raton laveur, etc.).

Dans un objectif de valorisation à l'international, tous les retours d'expériences de gestion sont traduits en anglais, et disponibles sur la [version anglaise du site du GT IBMA](#). Le recueil d'expériences de gestion à paraître sera également traduit.

1.1.2- Alimentation de la base d'informations sur la gestion des espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques

De nombreuses informations sur la gestion des EEE en milieux aquatiques sont disponibles mais restent dispersées dans divers documents et sites internet. La base d'informations sur la gestion des EEE en milieux aquatiques réalisée par le GT IBMA centralise, structure et facilite l'accès à ces informations.

Après une proposition de structure aux membres du GT IBMA discutée en 2016, la base d'informations a été développée par la coordination du GT IBMA et mise en ligne en septembre 2016 (<http://www.gt-ibma.eu/base-dinformation-page-daccueil/>).

L'année 2017 a été consacrée à la mise à jour des informations contenues dans la base d'informations et à l'incrémentation de nouvelles espèces.

Dans sa version actuelle, des informations sont disponibles sur près de 390 espèces introduites dans les milieux aquatiques dont :

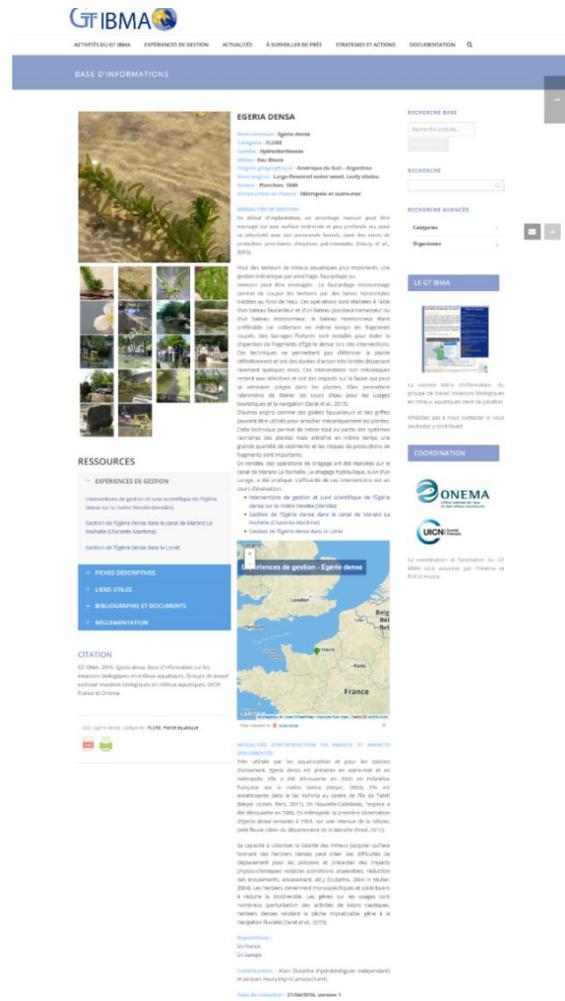
- 226 espèces de Flore, principalement à des plantes aquatiques, des plantes de berge ou susceptibles de se développer dans les milieux associés (ripisylves, grèves, prairies et friches humides, zones d'étiages des cours d'eau, etc.) ;
- 158 espèces de Faune principalement aquatiques, inféodées à ces milieux ou les fréquentant.

Pour chacune d'entre elles, la base met à disposition les informations disponibles sur les modalités de gestion applicables, leur historique d'introduction, les impacts qu'elles occasionnent et des liens vers leur répartition en France et en Europe.

Diverses ressources sont consultables : retours d'expériences de gestion, illustrations et fiches d'identification, liens utiles, documents techniques, bibliographie et réglementation.

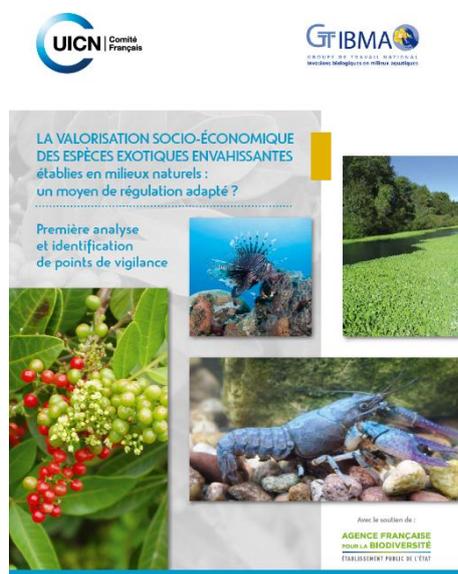
Dans le cadre de l'ouverture du GT IBMA aux milieux terrestres, la base d'informations s'enrichit progressivement des espèces de faune et de flore terrestres, à commencer par les espèces figurant sur la liste des EEE préoccupantes pour l'Union européenne.

La coordination du GT IBMA a identifié et sollicité des relecteurs pour chaque espèce. A l'heure actuelle, 76 fiches concernant la flore ont été relues et 40 concernant la faune. Il reste des contributeurs à identifier et des relances seront à effectuer en 2018 afin de compléter les relectures.



Aperçu de la base d'information.

1.1.3- La valorisation socio-économique des EEE établies en milieu naturel : un outil de régulation ? Première analyse et identification de points de vigilance



Les espèces exotiques envahissantes représentent des sources importantes de difficultés pour les acteurs des territoires qui y sont confrontés. Si depuis quelques années, l'amélioration des connaissances scientifiques a contribué à mieux comprendre les causes de ces invasions, à mieux évaluer leurs impacts et à définir les moyens d'y remédier, les difficultés de gestion restent multiples et les dépenses associées importantes. En parallèle, certaines EEE peuvent représenter une ressource commercialement exploitable. Des propositions de valorisation émergent avec souvent comme argument, une action "gagnante-gagnante", à savoir, une plus-value économique et un gain écologique (régulation des populations). Ce scénario semble donc correspondre aux attentes de certains acteurs locaux qui réfléchissent à la mise en œuvre de solutions moins onéreuses et apparemment séduisantes pour remédier aux nuisances sur leurs territoires.

Mais au-delà de l'intérêt économique potentiel et des objectifs de gestion affichés, de tels projets ne sont pas sans risques pour les milieux naturels et posent de nombreuses questions sur les incidences de cette démarche de valorisation. Parmi

ces questions figurent l'accroissement des risques de dissémination de l'espèce exploitée (volontairement ou non) ou encore le maintien volontaire dans les sites colonisés d'une espèce exotique envahissante lorsqu'elle devient un enjeu économique.

Pour éclairer la prise de décision, il est donc nécessaire de disposer d'informations suffisamment étayées sur la pertinence et l'efficacité de l'exploitation commerciale des EEE en tant que possibilité de gestion. Il convient également de définir les modalités pratiques de cette exploitation permettant d'éliminer les risques de dispersion volontaire ou accidentelle de l'espèce et d'obtenir des retombées écologiques quantifiables réelles.

Dans ce cadre, le GT IBMA a souhaité conduire une étude pour **identifier les enjeux et les risques de l'exploitation commerciale des EEE établies dans les milieux naturels comme possibilité de régulation de ces espèces.**

Principalement orienté sur les espèces exotiques envahissantes des milieux aquatiques présentes en France, en Europe et dans d'autres pays industrialisés, ce travail a été complété par des informations sur des espèces des milieux terrestres et sur des pays émergents. Il n'a pas concerné les EEE détenues en captivité et pouvant faire l'objet d'une exploitation commerciale (par exemple, les élevages de Vison d'Amérique et les nouveaux animaux de compagnie), ni la valorisation agronomique des déchets de plantes exotiques envahissantes générés par les interventions de gestion.



Localisation des cas d'études de valorisation socio-économique d'EEE identifiés dans le panorama international.

L'étude vise à répondre notamment aux questions suivantes :

- Existe-t-il en France, en Europe et dans d'autres pays des exemples documentés d'exploitation commerciale d'EEE (échecs et réussites) ?
- Quelles sont les éventuelles retombées positives, les conséquences négatives et les risques liés à l'exploitation commerciale des EEE pour les milieux naturels et pour les porteurs de projets ?
- L'exploitation commerciale de certaines EEE peut-elle contribuer à la maîtrise de ces espèces dans les milieux naturels ?
- Quels sont les enjeux et points de vigilance à identifier pour s'assurer de l'innocuité environnementale de ces projets et obtenir des retombées écologiques réelles ?

L'analyse de ce panorama et de la bibliographie internationale a permis d'identifier les différentes catégories de valorisation socio-économique ainsi que les intérêts et risques de ces initiatives (économiques, écologiques et sanitaires). Une analyse de 39 cas d'étude recensés et des enquêtes auprès de 87 experts ont permis de montrer que l'on dispose de très peu de recul sur l'efficacité de ces projets (la grande majorité des projets étant en cours, rarement accompagnés de suivis scientifiques et intégrés dans une stratégie globale de gestion, etc.). Ces initiatives ne peuvent pas être considérées comme des solutions miracles et un cadre de réflexion est nécessaire pour identifier les points de vigilance pour chaque projet. Ce cadre vise à fournir un appui technique à toute structure qui serait amenée à donner un avis sur ce type de projet, mais ne doit pas être utilisé comme une grille rigide. Il doit guider les réflexions concernant les enjeux de ces projets, en identifiant des points de vigilance pour s'assurer de l'absence de risques significatifs pour l'environnement et pour inciter à une évaluation rigoureuse de leur efficacité écologique. Il se présente sous la forme d'une liste de questionnements et de points de vigilance argumentés associés concernant l'EEE ciblée par le projet, la définition des objectifs du projet et son intégration dans une stratégie globale de gestion, l'identification, l'anticipation des risques et l'évaluation écologique du projet et l'implication multi-acteurs et partenaires.

Un comité de relecture, composé d'une vingtaine d'experts membres du GT IBMA et de l'initiative sur les EEE en outre-mer a été constitué et a permis d'apporter des avis et des conseils sur ce travail. Les résultats ont été régulièrement présentés aux membres du GT IBMA lors des réunions semestrielles du groupe, permettant de définir les objectifs et le périmètre de l'étude et d'échanger sur la forme du document de restitution.

Les résultats de ce travail ont été valorisés sous la forme d'une publication destinée à toute structure amenée à émettre un avis sur des projets de valorisation socio-économique d'EEE, et notamment aux services de l'État (par exemple, les DREAL et les DDT) et des collectivités d'outre-mer. Elle a été imprimée en 700 exemplaires et est disponible en téléchargement sur le [site internet du GT IBMA](#).

1.1.4- Rédaction d'articles

• Articles scientifiques et valorisation des travaux du GT IBMA à l'international

Depuis sa création, le GT IBMA développe des échanges avec différents partenaires aux échelles européennes et internationales : présentation des travaux du groupe lors de différentes manifestations, construction progressive d'un réseau de personnes ressources. Les travaux du GT bénéficient d'une plus large valorisation depuis 2015, avec la traduction en langue anglaise de ces principales productions. En 2016, sur la recommandation de collègues européens déjà bien informés des travaux du groupe, la coordination du GT IBMA a été conviée à présenter en séance plénière les travaux du groupe et à co-animer un atelier sur les bonnes pratiques et la biosécurité lors de la conférence européenne « FINS II : Freshwater invasives : networking for strategy ». Cette conférence, organisée en Croatie en juillet 2016 par l'Université de Zagreb et l'European Inland Fisheries and Aquaculture Advisory Commission (EIFAAC) faisait suite à une première conférence sur la même thématique organisée en Irlande en 2013 (FINS I), à laquelle la coordination du GT IBMA avait participé. L'objectif de FINS II était d'identifier collectivement 10 menaces et 10 opportunités qui devraient être prioritairement traitées dans la mise en œuvre du règlement européen 1143/2014.

La valorisation des résultats de cette conférence a amené le GT IBMA à participer à la rédaction d'un article collectif réunissant une trentaine de participants au colloque « [Tackling invasive species in Europe II : threats and opportunities until 2020](#) » mais surtout à rédiger un article spécifique sur les réalisations et perspectives du GT IBMA « [A French working group on biological invasions in aquatic environments : towards an improvement of knowledge and management of freshwater invasive alien species](#) ». Ces deux articles figurent dans le volume 8, N°3 de la revue internationale, *Management of Biological Invasions*, et ont été mis en ligne en septembre 2017.

L'ensemble des actions et publications internationales du GT IBMA, de 2009 à aujourd'hui, sont présentés en annexe du présent rapport d'activité.

1.2- Outils d'animation du GT IBMA

1.2.1- Lettre d'information



Depuis 2014, 21 lettres d'informations du GT IBMA ont été diffusées à plus de 1 200 abonnés. En décembre 2017, elles avaient de plus été téléchargées 1 800 fois sur le site internet du GT IBMA. Les demandes complémentaires d'abonnement sont régulières (environ une dizaine par mois). Un public d'environ 1 400 personnes est ainsi touché à chaque diffusion.

En 2017, 6 lettres d'information ont été publiées, dont un numéro spécial sur les collectivités d'outre-mer. Plus d'une soixantaine d'articles originaux ont été rédigés dans les différentes rubriques de la lettre, et 6 espèces ont fait l'objet de la rubrique « [à surveiller de près](#) ».

Une enquête a été diffusée lors de la publication du numéro d'avril 2017, afin de recueillir les avis des lecteurs. 54 réponses ont été reçues. Les répondants se déclarent satisfaits de la qualité générale de la lettre d'information. 98 % des répondants indiquent que la lettre correspond à leurs attentes et 72 % déclarent consulter le site internet du GT

IBMA en parallèle. Suite à des remarques demandant une lettre un peu moins dense et quelques améliorations de la forme, un travail a été réalisé afin de rendre la lettre plus aérée et plus agréable à lire, avec notamment une suppression du sommaire de la première page.

La lettre d'information est aujourd'hui l'un des principaux outils d'animation et d'information du GT IBMA. Elle connaît un réel succès et de nombreux gestionnaires sollicitent l'équipe de coordination pour y contribuer.

Tous les numéros de la lettre sont accessibles sur le site internet du GT IBMA : <http://www.gt-ibma.eu/activites-du-gt-ibma/lettre-dinformation/>

- La [seizième lettre d'information](#) a été diffusée le 17 février 2017. Parmi les diverses actualités présentées : le bilan d'activité 2016 du GT IBMA, un article sur [l'arrivée des carpes asiatiques dans les Grands Lacs américains](#) et un dossier sur [les priorités de recherche et de gestion sur les jussies en France](#).
- La [dix-septième lettre d'information](#) a été diffusée le 6 avril 2017. Parmi les diverses actualités présentées : [la coopération entre le GT IBMA et la Cellule interdépartementale Espèces Invasives de Wallonie](#) et [le lancement de la stratégie nationale relative aux EEE](#).
- La [dix-huitième lettre d'information](#) a été diffusée le 7 juillet 2017. Elle dressait un bref bilan de la 15^{ème} réunion du GT IBMA et présentait un article sur [l'introduction d'un champignon pathogène pour les amphibiens](#) ainsi que plusieurs retours sur des évènements territoriaux.
- La [dix-neuvième lettre d'information](#) a été diffusée le 20 septembre 2017. Elle annonçait la publication de quatre nouveaux retours d'expériences ainsi que [l'inscription de 12 nouvelles espèces sur la liste des EEE préoccupantes pour l'Union européenne](#). Elle présentait également un article sur [l'avancée du LIFE CROAA](#) et la découverte de la présence de deux nouvelles espèces en France, [un amphipode](#) et [le Saumon rose](#).
- La [vingtième lettre d'information](#) a été diffusée le 21 novembre 2017. Elle revenait sur [la publication d'un article par le GT IBMA dans Management of Biological Invasions](#), présentait [la problématique de la gestion du Robinier faux-acacia en Europe](#), ainsi qu'un dossier sur [l'utilisation de l'ADN environnemental pour détecter les EEE](#).
- La [vingt-et-unième lettre d'information](#) a été diffusée le 22 janvier 2018. Elle annonçait la parution de six nouveaux retours d'expériences de gestion, abordait [l'évaluation des impacts socio-économiques des EEE](#), ainsi qu'une [nouvelle espèce végétale exotique à surveiller \(Mazus pumilus\)](#).

Le [numéro spécial Outre-mer](#) de la lettre d'information a été diffusé le 13 juin 2017. Il annonçait la publication de trois retours d'expériences de gestion en outre-mer, le lancement de l'état des lieux sur les EEE marines en outre-mer par le Comité français de l'UICN, ainsi que des articles sur des actualités dans les outre-mer, telles que [la découverte d'une éponge dulcicole à l'île de La Réunion](#), la situation [du Crabe vert à Saint-Pierre et Miquelon](#), ou encore [une étude sur les dégâts causés par le Raton laveur en Guadeloupe](#).

Ces lettres sont également relayées par de nombreux réseaux, comme le réseau Eau-France, le Pôle relai-zones humides, le Pôle Lagunes Méditerranéennes, le réseau des techniciens médiateurs de rivière ou encore le Forum des Marais atlantiques. Elles sont également diffusées via les groupes de travail territoriaux (ORENVA, groupe de travail Loire-Bretagne, Plantes exotiques envahissantes en Midi-Pyrénées, etc.).

En fonction du flux d'informations disponible, les lettres seront diffusées en 2018 selon un rythme bimestriel.

1.2.2- Communication du GT IBMA : site Internet (<http://www.gt-ibma.eu/>)

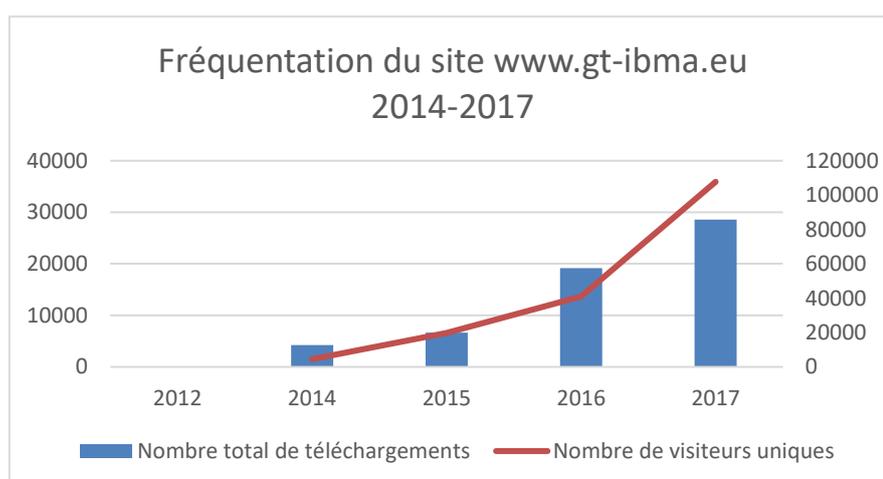
Le site internet du GT IBMA est régulièrement mis à jour depuis sa création en 2012 et une revue complète a été réalisée en 2016. En 2017, les pages ont été régulièrement mises à jour : actualités, documentation, incrémentation de la base d'information et ajout de nouveaux retours d'expériences de gestion. Le site internet propose de nombreuses rubriques (actualités, espèces à surveiller, stratégies, documentation, réglementation, des cartographies dynamiques, des actualités, un agenda, etc.) (voir tableau ci-dessous).



La fréquentation de la plateforme ne cesse d'augmenter : entre 2014 et 2017, elle est passée de 4 500 à 107 000 visiteurs uniques (voir figure ci-dessous). Le nombre de ressources mises en ligne est également en constante augmentation.

	2012	2014	2015	2016	2017
Ressources					
Nombre de pages	50	80	123	123	155
Nombre d'articles	-	-	-	80	136
Nombre de documents téléchargeables	25	116	345	749	930
Nombre d'illustrations	30	60	234	1 257	1 703
Nombre de retours d'expérience de gestion	0	41	55	60	80
Cartes dynamiques	0	0	1	2	2
Nombre d'espèces renseignées dans la base d'information	0	0	0	210	370
Téléchargements (cumul)					
Nombre total de téléchargement		4 231	6 647	19 180	28 604
Taux de fréquentation annuel					
Nombre de visiteurs uniques		4 500	19 821	41 000	107 738
Nombre de visites		126 246	231 779	405 561	872 317

Statistiques du site internet www.gt-ibma.eu, période 2012-2017.



Evolution de la fréquentation du site internet IBMA sur la période 2014-2017.

1.3- Appui aux politiques publiques

Le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer a publié en mars 2017 la stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes. Accompagnant la mise en œuvre du règlement européen et répondant aux besoins et enjeux nationaux, cette stratégie constitue un cadre national indispensable pour répondre aux défis de plus en plus pressants posés par les invasions biologiques.

La stratégie nationale comprend 5 axes de travail, et se décline en 12 propositions de mesures. Elle définit les prochaines actions qu'il conviendra de mettre en œuvre tant au niveau de la connaissance, de la sensibilisation du public, de la réglementation, de la

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

STRATÉGIE NATIONALE
relative aux espèces exotiques
envahissantes



gouvernance, de la prévention, des interventions urgentes, de la gestion des espèces largement répandues et de la restauration des milieux.

L'équipe de coordination du GT IBMA (E. Sarat, Y. Soubeyran pour le Comité français de l'UICN et N. Poulet pour l'AFB-DREC) a ainsi été fortement mobilisée pour la rédaction de la stratégie nationale en 2016 et a participé à l'ensemble des réunions du comité de suivi de la stratégie nationale, piloté par le MTES. Ce comité est actuellement composé de l'AFB, de l'ONCFS, de l'UICN France, du MNHN, du MAAF, du Ministère de la Santé, de la Fredon France, de l'ANSES, de la FPNR, de la FCEN, et du Cerema. Un plan d'action identifiant les actions prioritaires à mener pour 2017-2018 a été élaboré par le MTES et le comité de suivi. Pour chaque action, une fiche opérationnelle définit le phasage des travaux et les structures impliquées. L'UICN France et l'AFB DREC assureront la maîtrise d'œuvre de plusieurs actions prioritaires pour les années 2018 et 2019 :

- ✓ Création d'un centre national de ressources sur les EEE (action 9.1)
- ✓ Mise en place d'un réseau national d'acteurs (action 9.2)
- ✓ Outils pour orienter et accompagner la gestion (action 5.2)
- ✓ Formation des gestionnaires (action 11.3)

2 - Réunions de travail et différentes manifestations sur les invasions biologiques

Le groupe de travail se réunit deux fois par an et depuis 2015, une réunion par an a lieu en région (Nîmes en 2015, Metz en 2016 et Montpellier en 2017), avec une sortie sur le terrain. Ces réunions « délocalisées » permettent de valoriser les dynamiques locales et de renforcer la création de réseaux d'acteurs régionaux. La participation est ouverte aux membres du GT IBMA ainsi qu'aux acteurs locaux concernés par la problématique.

Le GT IBMA est également impliqué dans le suivi des groupes territoriaux et dans les manifestations régionales qu'ils peuvent organiser. Ainsi, en 2017, la coordination du GT IBMA a participé aux réunions d'une dizaine de groupes territoriaux ainsi qu'à une dizaine d'événements (interventions, animations d'ateliers et de tables rondes, participations en tant que grand témoin).

La carte ci-contre illustre les différentes réunions et manifestations auxquelles l'équipe de coordination du GT IBMA a participé en 2017.



Carte des réunions et manifestations auxquelles le GT IBMA a participé en 2017.

2.1- Réunions du GT IBMA

2.1.1- Réunion du 16 et 17 mai 2017

La 15^{ème} réunion du GT IBMA s'est tenue les 16 et 17 mai à Montpellier et a réuni 38 participants.

Les actualités relatives au règlement européen à la stratégie nationale relative aux EEE ont d'abord été présentées. Les membres participant à la réunion ont été consultés pour recueillir leurs avis sur l'évolution du GT IBMA vers un centre national de ressources sur les EEE. Ils se sont déclarés favorables à ces propositions, en insistant sur l'importance de préserver la dynamique et l'animation actuelle, garantes de son efficacité et de sa réactivité. Des présentations sur les arbres exotiques envahissants et sur les programmes de gestion de la faune exotique envahissante (Vison d'Amérique et Erismature rousse) ont clôturé cette première journée de réunion.

La journée du 17 mai a été consacrée à une sortie de terrain sur le lac du Salagou. Accueillis par le Conseil départemental de l'Hérault et le Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze, les membres du GT IBMA ont pu prendre connaissance des problématiques de gestion des EEE rencontrées sur le site (écrevisses exotiques, Grand Lagarosiphon, Cactus *Cylindropuntia rosea*, etc.).



Les membres du GT IBMA au lac du Salagou. © A. Dutartre.

Le compte-rendu de la réunion est disponible en annexe du présent document et a été mis en ligne sur [le site internet du GT IBMA](#).

2.1.2- Réunion du 5 décembre 2017

La 16^{ème} réunion du GT IBMA s'est tenue à Vincennes le 5 décembre 2017 et a réuni 34 participants. Un bilan des activités de l'année 2017 a été présenté aux membres et a permis de faire le point sur l'avancement des travaux lancés par le groupe de travail.



Des échanges ont porté sur l'étude de l'évaluation de l'exploitation commerciale des EEE comme outils de régulation. Une synthèse des résultats a été présentée et les membres ont été invités à réagir sur l'outil d'aide à la réflexion proposé aux structures amenées à examiner ce type de projets.

Cette réunion a été l'occasion de faire un point d'avancement de la mise en œuvre de

la stratégie nationale et de faire état de la préfiguration en cours du futur centre national de ressources sur les EEE, qui sera co-piloté par l'AFB et l'UICN France dès 2018. L'élargissement du GT IBMA à d'autres milieux (terrestres, marins) a été discuté ainsi que son fonctionnement et son rôle à venir dans le cadre du centre national de ressources sur les EEE.

Cette 16ème réunion a été l'occasion de convier de nouveaux membres travaillant sur les invasions biologiques en milieu marin. Une présentation sur la surveillance des espèces non indigènes marines en métropole a ainsi été réalisée par le MNHN et le CNRS (Cécile Massé et Frédérique Viard). Enfin, des présentations réalisées par les membres ont permis d'illustrer différentes démarches en cours : gestion des terres contaminées par les plantes exotiques envahissantes, formes terrestres de jussies, bilans sur le séminaire ADN environnemental organisé par l'AFB et sur l'invasion récente du Gobie à taches noires.

Le compte-rendu de la réunion est disponible en annexe du présent document et a été mis en ligne sur le [site internet du GT IBMA](#).

2.2- Formation

2.2.1- ONCFS

L'ONCFS organise depuis 2013 un stage de formation sur les espèces exotiques envahissantes à destination de ses agents. En 2017, le stage s'est tenu sur le lac de Grand-Lieu du 12 au 15 juin. En collaboration avec l'AFB, ce stage a été ouvert aux agents de l'AFB et a abordé la problématique des plantes, invertébrés et poissons exotiques envahissants. Dans ce cadre, la coordination du GT IBMA (E. Sarat) a réalisé une intervention en introduction du stage portant sur la démarche de gestion des espèces exotiques envahissantes et sur les outils d'aide à la gestion. Une intervention sur les poissons et les écrevisses exotiques envahissants a été réalisée par N. Poulet.

2.2.2- Intervention Master 2 Université d'Angers, 31 janvier 2017

Quatre heures de travaux dirigés sur les invasions biologiques en milieux aquatiques ont été réalisées auprès des étudiants du Master 2 « Zones Humides » de l'Université d'Angers (E. Sarat). Après avoir présenté la problématique des EEE, les étudiants ont travaillé sur deux cas concrets de gestion (Crassule de Helms et Grand Lagarosiphon) et ont proposé un programme d'interventions lors de présentations orales.

2.3- Suivi des groupes territoriaux

2.3.1- Comité des Pays de la Loire pour la gestion des plantes invasives - 14 février 2017, Nantes



Comité EEE des Pays de la Loire. © A. Dutartre

Le réseau régional EEE des Pays de la Loire s'est réuni en plénière le 14 février 2017 à Nantes. Cette journée a rassemblé 54 participants qui ont pu faire le point sur le contexte européen et national, sur l'actualité du groupe de travail à l'échelle du bassin Loire Bretagne et échanger sur les actions passées et à venir à l'échelle du réseau régional. Le GT IBMA (E. Sarat et A. Dutartre) a présenté les évolutions du contexte national et européen (stratégie nationale et règlement européen) et a réalisé une intervention sur les apports des groupes territoriaux et les bénéfices réciproques des retours d'expérience de gestion.

Le réseau EEE des Pays de la Loire a notamment développé un dispositif pour la détection précoce et la réaction rapide. Ce travail a été poursuivi en 2017 avec la structuration d'un dispositif global de

gestion « différenciée » des EEE visant à accompagner les gestionnaires et collectivités dans le cadre d'une approche d'aide à la décision permettant de garantir une bonne utilisation des fonds publics (analyse de risque, définition d'objectifs atteignables, suivi des actions et évaluation). Ces dispositifs sont développés et portés par les membres du réseau qui démontrent ainsi leur capacité à s'organiser de manière coordonnée pour répondre à cette problématique complexe et nécessitant une approche au cas par cas.

Le bilan de cette journée a fait l'objet d'un article dans la [lettre d'information n°17](#) du GT IBMA (avril 2017).

2.3.1- Comité de pilotage de l'ORENVA – 21 mars 2017, Poitiers

Le comité de pilotage annuel de l'Observatoire régional des plantes exotiques envahissantes des écosystèmes Aquatiques en Poitou-Charentes (ORENVA) a été l'occasion de présenter la restitution de la campagne de collecte des données réalisée en 2016 par l'Observatoire de l'environnement de Poitou-Charentes (ORE) et par les coordinateurs de bassins, ainsi qu'un bilan de l'animation réalisée par le Forum des marais atlantiques (FMA).

L'ORE et le FMA ont également présenté les actions 2017 qu'ils mèneront dans le cadre de l'animation de l'ORENVA. Le GT IBMA (E. Sarat) a effectué une présentation sur les actualités nationales et européennes ainsi que sur les outils développés par le GT IBMA et mis à disposition des gestionnaires.

Le bilan de cette journée a fait l'objet d'un article dans la lettre d'information n°18 du GT IBMA (juillet 2017). Le compte-rendu est téléchargeable sur ce lien : http://www.orenva.org/IMG/pdf/2017-03-21-cr-copil_vf.pdf

2.3.1- Réunion annuelle du Comité technique sur les plantes exotiques envahissantes du bassin de la Sèvre niortaise – 31 mars 2017, Niort



Réunion annuelle du comité technique sur les plantes exotiques envahissantes du bassin de la Sèvre niortaise. © A. Dutartre

Ce comité rassemble depuis 2010 une vingtaine de représentants de syndicats de marais et de rivière, de services des conseils généraux, de fédérations de pêche, d'associations naturalistes, de communes, etc., au sein du bassin versant de la Sèvre Niortaise qu'il couvre à plus des trois-quarts. Animé par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN), il se réunit annuellement pour partager observations, suivis, actions de gestion et de communication au sujet des plantes exotiques envahissantes. Cette année encore, la rencontre du 31 mars à Niort a réuni une quinzaine de personnes et a permis à chaque acteur de présenter ses actions et d'engager des discussions sur différentes difficultés rencontrées en termes d'identification d'espèces, de cartographie, de moyens de gestion, etc., et ce à différentes échelles de territoire (commune, sous-bassin versant, communauté de communes, etc.).

Les bilans des actions ont porté, entre autres, sur les relations du comité à l'échelle régionale, avec le Réseau EEE des Pays de la Loire et l'ORENVA et l'établissement d'une liste des principales plantes invasives rencontrées sur le territoire depuis 2010. Le GT IBMA (A. Dutartre) a présenté l'évolution du contexte national et européen (stratégie nationale et règlement européen).

Le bilan de cette journée a fait l'objet d'un article dans la [lettre d'information n°18](#) du GT IBMA (juillet 2017).

2.3.1- Groupe de travail plantes invasives du bassin de la Vienne – 7 avril 2017, Lathus

Cette réunion, qui s'est tenue le 7 avril à Lathus (86), a permis dans un premier temps de faire le point sur les actions, interventions et inventaires réalisées en 2016 par les différents acteurs du bassin. Dans un second temps, une présentation de l'Observatoire des PEE du Limousin a été réalisée, suivie par une présentation de l'Observatoire Régional des Plantes exotiques envahissantes des écosystèmes aquatiques (ORENVA) de Poitou-Charentes. La réunion s'est terminée par un point sur les actualités nationales et européennes concernant les EEE, réalisé par le GT IBMA (A. Dutartre).

Le bilan de cette journée a fait l'objet d'un article dans la [lettre d'information n°19](#) du GT IBMA (septembre 2017).

2.3.2- Groupe de travail espèces invasives du bassin Loire-Bretagne

- **Réunion du 8 juin 2017 (Orléans)**

Cette réunion a réuni 21 personnes et a permis de faire le bilan des activités des groupes territoriaux présents sur le bassin Loire-Bretagne pour l'année 2016. Chaque coordination territoriale (Pays-de-la-Loire, Auvergne, Limousin, Poitou-Charentes, département de la Loire, Centre, Basse-Normandie, bassin de la Vienne, Bretagne) a pu faire un point d'avancement sur ses activités. Les actions 2017 de la coordination de bassin ont ensuite été présentées et discutées. Parmi les projets qui verront le jour en 2017-2018, figurent la réédition du guide d'identification des plantes exotiques envahissantes du bassin de la Loire ainsi que la réédition et l'actualisation du manuel de gestion paru en 2010.

Le compte-rendu de cette réunion est disponible sur ce lien : http://centrederesources-loirenature.com/sites/default/files/fichiers/cr_gw_lb_08_06_17_vf.pdf

- **Réunion du 29 novembre 2017 (Orléans)**

La réunion a réuni une vingtaine de personnes et a permis de faire le bilan sur les activités des groupes territoriaux et d'aborder les perspectives de travail pour l'année 2018 lors d'un tour de table. Un point sur les actualités nationales a été réalisé par l'AFB – SCTCBN (A. Albert) et le GT IBMA (E. Sarat et Doriane Blottière). Les perspectives d'évolution du GT IBMA dans le cadre du futur centre national de ressources sur les EEE ont été présentées aux participants. Un bilan a été réalisé sur la mise en œuvre de la stratégie de gestion des EEE du bassin Loire-Bretagne et sur l'enquête menée sur les détenteurs de données et la formation. Enfin, la région Centre Val-de-Loire a présenté les résultats de l'évaluation flash du dispositif d'appui aux gestionnaires sur les EEE, réalisée dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature.

Le compte-rendu de cette réunion est disponible sur le [site internet du centre de ressources Loire nature](#).

2.3.3- Observatoire des plantes envahissantes de Charente – 23 février 2017, Angoulême

L'Observatoire des plantes envahissantes de Charente est coordonné par le Syndicat Charente Eaux. Il vise à coordonner les observations et réalise un bilan régulier des interventions de gestion des jussies sur une grande partie des cours d'eau du département. Il rassemble depuis 2003 le Département gestionnaire de la partie domaniale du fleuve Charente, la Fédération Départementale de Pêche, l'association Charente Nature et les syndicats de rivière dotés de techniciens rivières.

Réunissant une quinzaine de participants, cette réunion a permis de dresser un bilan de la campagne de terrain de 2016 et d'aborder des prospectives 2017. Elle a été également l'occasion de poursuivre les contacts IBMA engagés avec ce groupe depuis 2012 en présentant diverses informations sur l'évolution du contexte national de la gestion des EEE, dont la proposition de stratégie nationale relative aux EEE (présentation réalisée par A. Dutartre). Elle a également comporté une intervention du Forum des Marais Atlantiques concernant les perspectives envisageables d'évolution de l'ORENVA dans le contexte de création de la région Nouvelle Aquitaine.

Un compte-rendu de cette réunion a été rédigé par A. Dutartre et A. Marchegay (Syndicat Charente Eaux) et est disponible sur demande.

2.4- Suivi de programmes nationaux

2.4.1- Comité de pilotage du LIFE CROAA



Le projet européen LIFE CROAA (Control Strategies Of Alien Invasive Amphibians) a été définitivement accepté par la Commission européenne en juillet 2016. Emanant d'une volonté commune des gestionnaires de travailler ensemble pour rendre la gestion plus efficace de ces espèces, les premières réflexions sur le montage du projet avaient vu le jour au sein du GT IBMA, lors d'une première réunion en octobre 2013.

D'une durée de six ans, le projet LIFE CROAA se donne pour objectif d'améliorer l'état de conservation des populations locales d'amphibiens affaiblies par la présence d'espèces exotiques

envahissantes, comme la Grenouille taureau et le Xénope lisse. Pour cela, huit structures ont souhaité mettre en commun leurs compétences pour mettre en œuvre 17 actions à travers la France entière.

Le premier comité de pilotage du LIFE CROAA, auquel le GT IBMA a été convié (E. Sarat), s'est tenu le 12 octobre 2017 et a permis de faire un bilan sur la première année de mise en œuvre du programme. Des outils ont été mis en place pour assurer un suivi administratif et financier rigoureux du projet. Des suivis des populations locales d'amphibiens et d'invertébrés aquatiques ont été réalisés afin d'obtenir un état de référence avant le démarrage des actions de contrôle des populations invasives d'amphibiens prévues par le programme LIFE CROAA. Ces mêmes suivis seront de nouveau réalisés à la fin du programme, afin de pouvoir évaluer l'efficacité de ces actions de contrôle et la résilience des écosystèmes. Les actions de contrôle ou d'éradication ont été poursuivies dans des zones où des actions de contrôle sont déjà réalisées depuis plusieurs années et ont débuté pour les sites colonisés par la Grenouille taureau en Gironde, entre Bordeaux et Libourne. Des actions seront engagées à partir de 2018 pour les autres sites concernés (Bassin d'Arcachon pour la Grenouille taureau et Maine-et-Loire pour le Xénope lisse). Les actions réalisées en 2017 ont également porté sur la communication et la sensibilisation du public.

Le site internet du projet est désormais disponible à l'adresse suivante : www.life-croaa.eu. Il contient des informations sur le projet, sur les espèces exotiques envahissantes en général et les amphibiens concernés, et une boîte à outils avec de nombreux documents téléchargeables (réglementation, rapports et comptes rendus de réunions relatifs au LIFE CROAA, articles de presse, articles scientifiques, etc.). Un formulaire de saisie en ligne d'observations a été conçu pour permettre au public de participer au projet en partageant ses observations d'amphibiens exotiques dans les milieux naturels.

Le compte-rendu du comité de pilotage sera prochainement disponible sur le site internet du Life CROAA : www.life-croaa.eu

Un article sur le projet a figuré dans la [lettre d'information n°19](#) du GT IBMA (septembre 2017).

2.5- Autres manifestations

2.5.1- Evènements nationaux

La coordination du GT IBMA a participé à une "matinale" sur les EEE organisée par le groupe de travail « Entreprises et biodiversité » de l'UICN France, le 9 juin 2017. Intitulé « Évolutions du cadre européen et national en matière de gestion des espèces exotiques envahissantes : quelles implications pour les entreprises partenaires de l'UICN France ? », cet événement a réuni une trentaine de participants issus d'horizons variés (entreprises partenaires, associations, représentants de l'état, établissements publics, etc.). Les interventions ont permis de parfaire les connaissances des participants sur les EEE et la manière d'appréhender leur gestion à l'échelle de l'entreprise. La coordination du GT IBMA a réalisé une présentation des outils d'aide à la gestion développés par le groupe de travail.

2.5.2- Evènements européens

Dans le cadre de la 10^{ème} rencontre entre acteurs de la rivière, le micro-projet INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen « Transf'eau : réseau transfrontalier pour l'eau » a été lancé le 23 octobre en présence de M. René Collin, Ministre du gouvernement wallon. Transf'eau a pour objectif d'améliorer la cohérence des interventions sur les cours d'eau transfrontaliers du bassin de la Meuse. Dans ce but, le Contrat de Rivière Semois-Chiers et l'EPAMA-EPTB Meuse, activement soutenu par le Contrat de Rivière Haute Meuse et le Contrat de Rivière Sambre et affluents, organisent une série d'ateliers et de rencontres et développent ensemble un outil de communication adapté aux besoins spécifiques des techniciens et chargés de mission rivières/milieus aquatiques en France et en Wallonie.



120 personnes venant de Belgique, du Luxembourg et de la France ont assisté à cette première journée de formation à Libramont en Belgique sur le thème des espèces exotiques envahissantes.

L'équipe de coordination du GT IBMA (E. Sarat) est intervenue en séance plénière pour présenter la gestion des EEE en France : stratégie nationale, outils développés par le GT IBMA et exemples concrets d'interventions en milieux aquatiques.

*Journée de lancement du programme
TRansf'Eau. © CR Semois-Chiers*

L'ensemble des présentations est disponible sur le site internet du Contrat de Rivière Semois-Chiers : <http://www.semois-chiers.be/rencontre-entre-acteurs-de-la-riviere/10eme-rencontre-entre-acteurs-de-la-riviere-le-23-octobre-2017-a-libramont/>

Le bilan de cette journée a fait l'objet d'un article dans la [lettre d'information n°20](#) du GT IBMA (novembre 2017).

2.5.3- Evènements territoriaux

- **Conférence technique interdépartementale sur les transports et l'aménagement (CoTITA) sur le thème des espèces exotiques envahissantes – 23 mars 2017, Poitiers**

Le Cerema Sud-Ouest (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), en partenariat avec le CNFPT (Centre national de la formation publique territoriale) a organisé une journée CoTITA sur les espèces exotiques envahissantes le 23 mars 2017 à Poitiers.

Réunissant une centaine de représentants de diverses parties prenantes (Etat, collectivités, bureaux d'études, entreprises privées, associations naturalistes, universités, etc.), ces journées ont également été l'occasion d'échanger sur les expériences, les méthodologies et les points de vue de chacun.

Au cours de cette journée, le GT IBMA (E. Sarat) a présenté les outils de connaissance et des retours d'expériences de gestion sur la flore et la faune exotiques envahissantes.

- **Séminaire EEE « De la réglementation à la gestion : comment agir ensemble ? » - Reims, 27 avril 2017**

Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims a organisé le 27 avril 2017 une journée d'échanges et d'informations à destination des acteurs du territoire champardennais sur la problématique des espèces exotiques envahissantes. Plus de 80 participants de 37 structures différentes ont assisté à ce séminaire.

Lors de cette journée, la réglementation et la stratégie nationale relatives aux EEE ont été présentées. Les participants ont pris connaissance de la faune et de la flore exotiques envahissantes présentes en

Champagne-Ardenne grâce aux interventions du CBNBP et de l'ONCFS. Un point a été réalisé par le GT IBMA (E. Sarat) sur les outils de partage disponibles à l'échelle internationale et nationale, indispensables à l'amélioration des pratiques de gestion.



Les présentations ont été mises en ligne sur le site internet du GT IBMA : <http://www.gt-ibma.eu/base-documentaire/actes-de-colloques-et-conferences/>

Le bilan de cette journée a fait l'objet d'un article dans la [lettre d'information n°18](#) du GT IBMA (juillet 2017).

- **Journée technique ARRAA « Gestion des espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques » - Poisy, 9 juin 2017**

Dans le cadre de ses actions d'animation d'un réseau régional de professionnels de la gestion des milieux aquatiques et de l'eau, l'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne (ARRA²) a organisé le 9 juin 2017 une journée technique d'information et d'échanges consacrée à la gestion des EEE des milieux aquatiques.

Cette journée organisée en partenariat avec l'Agence Française de la biodiversité a permis à la centaine de participants présents d'échanger à partir de huit présentations sur les questions de stratégies de gestion des EEE (nationale, régionale et locale) et sur des retours d'expériences de gestion (écrevisses, renouées). A. Dutartre a effectué une présentation sur l'évolution des pratiques de gestion des EEE et l'apprentissage collectif et est intervenu en tant que grand témoin de cette journée.

Le programme de la journée et les différentes présentations et des actes proposant une synthèse de cette journée disponibles sur ce lien : <http://www.gt-ibma.eu/wp-content/uploads/2017/11/actes-eee.pdf>

Le bilan de cette journée a fait l'objet d'un article dans la [lettre d'information n°20](#) du GT IBMA (novembre 2017).

- **Séminaire Inter-parcs – Biodiversité et gestion de l'espace – La Chapelle Montligeon, 5-7 juillet 2017**

Ce séminaire, organisé par la fédération des parcs naturels régionaux de France, a rassemblé des représentants des PNR. Une intervention avec été réalisée en binôme par le GT IBMA (E. Sarat) et le CEN Centre-Val de Loire (Matthieu Trouvé) sur la valorisation socio-économique des EEE. Elle a été l'occasion de présenter les résultats de l'étude menée sur le sujet par le GT IBMA et de faire un focus sur la valorisation agronomique des déchets de plantes exotiques envahissantes (réglementation, techniques de valorisation, limites et avantages de ces méthodes).

- **Pour une gestion intégrée des plantes invasives. Deuxième rencontre SPIGEST, Laxou (54), 4 et 5 octobre 2017**

Réunissant une centaine de personnes, la deuxième rencontre organisée sur la gestion des renouées asiatiques par le consortium SPIGEST ("Synergie Plantes Invasives Grand Est") a



Sortie sur le terrain dans le cadre des rencontres SPIGEST

© A. Dutartre

comporté des visites de terrain sur divers sites expérimentaux, des interventions en séance plénière sur différents aspects de la gestion des renouées (acquis scientifiques sur biologie, écologie et historique de l'invasion, plans de gestion et résultats d'expérimentations, dont écopâturage, fauche répétée, bâchage et méthanisation) et des tables rondes sur l'écopâturage et la restauration écologique en milieux terrestres et en bordure de milieux aquatiques.

La table ronde portant sur la restauration en bordure de milieux aquatiques a été animée par A. Dutartre qui a ensuite participé en séance plénière à une courte présentation des synthèses des tables rondes. Ces présentations, y compris les introductions des tables rondes, sont téléchargeables en ligne.

Les travaux actuellement engagés par le consortium concernent seulement les renouées asiatiques (renouées du Japon, de Sakhaline et de Bohême), mais de nouveaux projets pourraient concerner l'ambrosie à feuilles d'Armoise et le Sénéçon du cap.

Le bilan de ces journées a fait l'objet d'un article dans la [lettre d'information n°20](#) du GT IBMA (novembre 2017).

- **Rencontre technique des gestionnaires de Bretagne – Perros-Guirec, 7 novembre 2017**

Créée fin 2016, l'Association des gestionnaires d'espaces naturels bretons (AGENB) a pour mission de structurer et d'animer un réseau régional d'acteurs de la gestion des milieux naturels en Bretagne. Ce réseau répond à deux objectifs : améliorer la gestion des espaces naturels par la mise en relation et la formation des acteurs et favoriser l'émergence de projets en faveur des milieux naturels. L'association propose notamment d'organiser des temps d'échanges et de formation et d'élaborer des outils méthodologiques et de communication. Ses travaux sont financés par la Région Bretagne et la DREAL Bretagne.



Rencontre des gestionnaires de Bretagne.
© AGENB

L'AGENB s'est récemment intéressée à la problématique des espèces exotiques envahissantes en organisant une journée d'échanges sur la gestion des EEE végétales terrestres. Le partage d'informations et de retours d'expériences sur des techniques de gestion et sur des démarches de mobilisation citoyenne a ainsi permis aux 45 gestionnaires présents d'identifier de nouvelles pistes de travail à étudier et adapter sur leurs sites, ainsi que de prendre connaissance des travaux du GT IBMA (D. Blottière). Au cours de la journée, les différents intervenants ont présenté la gestion des EEE sur les Landes de Ploumanac'h (Commune de Perros-Guirec) et sur les îles de Ouessant, Molène et Sein (PNR d'Armorique) ainsi que plusieurs expérimentations de contrôle des renouées asiatiques (Association Cœur

Emeraude, département de la Mayenne) et du Baccharis à feuilles d'arroche (Collectif Anti-baccharis, PNR Golfe du Morbihan, Syndicat Mixte Ria d'Étel). Une expérimentation de compostage des rémanents d'Herbe de la Pampa (Brest Métropole), ainsi que la mobilisation citoyenne à l'échelle d'une intercommunalité (Lannion-Trégor Communauté) et la constitution d'un réseau régional de surveillance et de lutte contre les EEE impactant la santé humaine (FREDON Bretagne) ont également été présentés.

Le bilan de cette journée a fait l'objet d'un article dans la [lettre d'information n°20](#) du GT IBMA (novembre 2017). Les présentations sont disponibles sur le [site internet de l'AGENB](#).

- **Journées d'échange sur les EEE en région Auvergne-Rhône Alpes**

Deux journées d'échanges réunissant les acteurs de la gestion des espèces exotiques envahissantes de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont eu lieu en 2017, le 21 septembre à Clermont-Ferrand et le 27 novembre à Lyon. Leur objectif était de débiter une réflexion sur les possibilités d'une stratégie régionale dans ce domaine, suite au regroupement des ex-régions Auvergne et Rhône-Alpes, à la publication de la stratégie nationale relative aux EEE et à l'adoption de dispositions réglementaires spécifiques aux EEE.



Session plénière le 21 septembre, à Clermont-Ferrand. © A. Dutartre

Les principaux acteurs du réseau de gestionnaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont donc été réunis lors de ces deux journées d'échanges, co-organisées par les CEN Auvergne et Rhône-Alpes. Elles ont permis de débiter une réflexion sur la prise en compte des enjeux régionaux EEE en proposant plusieurs pistes d'actions concrètes (réalisation d'une cartographie des acteurs régionaux, mise en place d'une animation régionale, adaptation des plateformes internet existantes sur le sujet, réalisation d'un état des lieux sur la faune et la gestion des déchets de plantes EE).

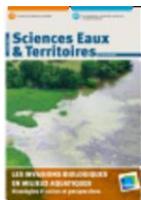
L'équipe de coordination du GT IBMA a participé à ces deux journées à plusieurs titres : en tant que grand témoin (A. Dutartre le 21 septembre et E. Sarat le 27 novembre), animant un atelier et une table ronde (E. Sarat le 21 septembre) et en intervenant en session plénière (A. Dutartre le 27 novembre).

L'ensemble des présentations des deux journées est disponible sur [le portail d'information EEE Auvergne](#) et sur le [site du Pôle Gestion des milieux naturels](#). Une restitution des échanges sera prochainement disponible.

Le bilan de ces deux journées a fait l'objet d'un article dans la [lettre d'information n°21](#) du GT IBMA (janvier 2018).

Actions et publications internationales du GT IBMA

2009 - 2017



2009

Jornadas sobre Especies Dulceacuícolas Invasoras en la Península Ibérica (Symposium on non-native freshwater species introduction in the Iberian Peninsula) Université de Navarre, Pampelune (Espagne), 12 et 13 novembre 2009 (Participation Emilie Mazaubert).

2010

Atelier d'Analyse de Risque Phytosanitaire pour experts francophones. 9 au 11 février 2010, Hammamet (Tunisie) Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la protection des plantes (Participation Emilie Mazaubert).

2nd International Workshop, Invasive Plants in the Mediterranean Type Regions of the World. 2 – 6 août 2010, Trabzon (Turquie) (Participation Emilie Mazaubert).

- Présentation de deux **posters** :
 - *French survey on aquatic invasive species management: first results on plant species in Mediterranean region* (Emilie Mazaubert, Alain Dutartre, Sébastien Boutry, Nicolas Poulet)
 - *Management of Ludwigia peploides (water primrose) in the Vistre River (South-East of France)* (Alain Dutartre, Christophe Pézeril, Emilie Mazaubert)
- **Article** : Mazaubert E., Dutartre A., Poulet N., 2010. [Invasive aquatic plants in the French Mediterranean area. First results of a French survey. 316-324](#). In "Proceedings 2nd Workshop on Invasive alien plants in Mediterranean type regions of the world", 445 p.

Séminaire "Espèces invasives : quelle gestion des dans les milieux aquatiques ?" 12-14 octobre (Paris)

Actes édités dans un numéro spécial de la revue [Sciences, Eaux et Territoires d'Irstea](#). 21 articles dont [un présentant l'exemple du Royaume Uni](#).

2011

3rd International Symposium on Weeds and Invasive Plants (EWRS), 2-7 octobre 2011, Ascona (Suisse) (Participation Emilie Mazaubert).

- Présentation d'un **poster** : *French survey on aquatic invasive species management: first results on plant species* (Emilie Mazaubert, Alain Dutartre, Nicolas Poulet)
- **Article** : Mazaubert E., Dutartre A., Poulet N., 2011. *First result of a French survey on invasive aquatic plants*. In "Proceedings 3rd International Symposium on Weeds and Invasive Plants", 6 p.

2012

7th European Conference on Biological Invasions (European Working Group on Biological Invasions, NEOBIOOTA), 12 – 14 septembre 2012, Pontevedra (Espagne) (participation Emilie Mazaubert).

- Présentation d'un **poster** : *Works and projects of the French Working Group "Biological Invasions in Aquatic Environments"* (Emilie Mazaubert, Alain Dutartre, Nicolas Poulet)

2013

Freshwater Invasives: Networking for Strategy, 8 - 11 avril 2013, Galway (Irlande) (Participation Emilie Mazaubert).

- Présentation d'un **poster** : *French Working Group "Biological Invasions in Aquatic Environments"* (Emilie Mazaubert, Alain Dutartre, Nicolas Poulet)



2014

4th International Symposium on Weeds and Invasive Plants. 18-23 mai 2014 (EWRS), Montpellier, France (Participation Emmanuelle Sarat).

- Présentation de **deux posters** : « A French working group on biological invasions in Aquatic Environments » (Emmanuelle Sarat, Yohann Soubeyran, Alain Dutartre, Nicolas Poulet) et « Invasive plant management coordination in France : role of territorial working groups » (Alain Dutartre, Roland Matrat, Stéphanie Hudin, Isabelle Laroche et Emmanuelle Sarat)

2015

Invasive species in the Mediterranean, Watch Letter n°33 - June 2015, 110 p. Article :

- [Alain Dutartre, Emmanuelle Sarat, Yohann Soubeyran. \(2015\) Aperçu des problématiques de gestion des espèces invasives en milieux aquatiques dans les régions méditerranéennes françaises. 15-20.](#)

2016

Conférence internationale « Freshwater invasives: networking for strategy », Croatie, 12-15 juillet 2016 (Participation Emmanuelle Sarat).

- Présentation orale en plénière : *Tools and networking for an improved management of IAS in aquatic environments : a French insight* (Emmanuelle Sarat, Yohann Soubeyran, Alain Dutartre, Nicolas Poulet)
- Animation d'un atelier sur les bonnes pratiques de gestion et la biosécurité
- Poster : « A French working group on biological invasions in Aquatic Environments » (Emmanuelle Sarat, Yohann Soubeyran, Alain Dutartre, Nicolas Poulet)

Atelier européen « Making a difference in invasion biology : improving links between researchers, policy and practice », 15-16 novembre, Marseille (Participation Emmanuelle Sarat).

- Présentation orale accompagnée d'un poster : « A French working group on biological invasions in Aquatic Environments » (Emmanuelle Sarat, Yohann Soubeyran, Alain Dutartre, Nicolas Poulet)

Publication en langue anglaise des deux volumes "Les espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques : connaissances pratiques et expériences de gestion"

- Sarat E, Mazaubert E, Dutartre A, Poulet N, Soubeyran Y (2015a) Invasive alien species in aquatic environments. Practical information and management insights. Volume 1. Practical information. Onema. Knowledge for action series. 240 pp, <http://www.gt-ibma.eu/group-activities/best-practices-guide/?lang=en>
- Sarat E, Mazaubert E, Dutartre A, Poulet N, Soubeyran Y (2015b) Invasive alien species in aquatic environments. Practical information and management insights. Volume 2. Management insights. Onema. Knowledge for action series, 252 pp, <http://www.gt-ibma.eu/group-activities/best-practices-guide/?lang=en>

Publication en langue anglaise de 12 retours d'expériences de gestion :

- [Managing large-flowered waterweed in Loiret river](#)
- [Biological control trial of Azolla in the Netherlands, Belgium and United Kingdom](#)
- [Managing large-flowered waterweed and curly waterweed by installing screens on the water bottom](#)
- [Managing New Zealand pigmyweed in an old side channel of the](#)

[Vire River \(Manche department\)](#)

- [Managing colonisation of a pond by New Zealand pigmyweed in Pas-de-Calais](#)
- [Managing water primrose in the Gardons Basin – Management report of four years of work](#)
- [Managing groundsel bushes on the Brittany coast](#)
- [Managing water finger grass in the Mas Lake](#)
- [Management experiment of Japanese hop in the Gardon Basin](#)
- [Managing Smooth cord-grass in Brittany](#)
- [Managing redswamp crayfish in the Brenne natural regional park](#)
- [Managing the American bullfrog in the Périgord-Limousin regional nature park](#)

2017

Publication d'un article scientifique dans la revue internationale "Management of Biological invasions" :

- Emmanuelle Sarat, Alain Dutartre, Yohann Soubeyran, Alain Poulet. 2017. [A French working group on biological invasions in aquatic environments: Towards an improvement of knowledge and management of freshwater invasive alien species](#). Management of Biological Invasions, 2017, Management of Invasive Species in Inland Waters, 8 (3), pp.415-424.

Participation à la rédaction d'un article collectif scientifique publié dans la revue internationale "Management of Biological invasions" :

- Piria M. et al., 2017. [Tackling invasive species in Europe II : threats and opportunities until 2020](#). Management of Biological Invasions, 2017, Management of Invasive Species in Inland Waters, 8 (3),

Participation au panel d'experts constitué dans le cadre du Programme [What works in conservation 2017](#) de Conservation Evidence (Université de Cambridge) : évaluation de l'efficacité des mesures de gestion pour 4 espèces de Flore (Hydrocotyle fausse-renoncule, jussies, Lysichiton et Crassule de Helms) et 6 espèces de Faune (Gammare, Corbicule asiatique, Ecrevisse de Louisiane, Gobies ponto-caspiens, Poisson-chat, Trachémys à tempes rouges et Grenouille taureau).

Traduction en langue anglaise de 5 retours d'expériences de gestion (traduction en cours de 4 retours supplémentaires) :

- [Experimental work site for bamboo management in the central zone of the Guadeloupe national park](#)
- [Experiment on a mechanical technique to rapidly eliminate giant cane](#)
- [Managing Japanese knotweed at the confluence of the Luye and Durance Rivers](#)
- [Experiments to manage Japanese knotweed in the Saint-Pierre-et-Miquelon archipelago](#)
- [Early preventive work against chinese stripe-necked turtles on Réunion island](#)

Programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen « Trans'eau »: réseau transfrontalier pour l'eau – Des exotiques dans nos rivières – 24 octobre, Libramont, Belgique

- Présentation orale en plénière : Gestion des EEE en France : contexte, outils et exemples concrets d'interventions en milieux aquatiques (Emmanuelle Sarat, Yohann Soubeyran, Alain Dutartre, Nicolas Poulet)



Conservation Evidence
Evidence to improve practice



Compte-rendu de la 15^{ème} réunion du GT IBMA 16 et 17 mai 2017, Montpellier

1 – Contexte national et réflexions sur l'évolution du GT IBMA

- **Rappel sur les récentes évolutions des contextes européen et national (règlement européen, stratégie nationale)**

Par François Delaquaize (MTES), présentation téléchargeable [ici](#)

Le règlement européen (n°1143/2014) relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes fournit un cadre d'action pour prévenir, réduire et atténuer les incidences négatives des EEE. Il présente trois types d'interventions : la prévention, l'alerte précoce et la réaction rapide, et la gestion des espèces préoccupantes déjà installées (mesures visant à réduire autant que possible les dommages). Selon le règlement d'exécution UE 2016/1141 du 13 juillet 2016, 37 espèces préoccupantes au niveau européen sont déjà listées. Cette liste sera complétée régulièrement. Le vote d'un premier complément est prévu en juin, avec 12 espèces de flore et 3 espèces de faune. Deux autres compléments sont programmés fin 2017 et fin 2018 (liste des espèces disponibles [ici](#)).



Un point sur la réglementation au niveau national a été présenté (arrêtés interministériels L411-5 CE et L411-6 CE en particulier) et les procédures de la gestion des EEE expliquées.

La stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes a ensuite été présentée. Parmi les actions prioritaires, se trouvent la mise en place d'un système de surveillance, une analyse des voies d'introduction des EEE, une réflexion sur la création de fonds d'urgence pour des interventions rapides, ainsi que la création d'un centre national de ressources et la mise en place d'actions de communication.

Les questions des membres du groupe ont ensuite porté sur l'application des réglementations à l'outre-mer et l'harmonisation de la réglementation et des compétences entre les agents de terrain (AFB, ONCFS, services vétérinaires, DDT, etc.). Des précisions ont été apportées sur les modalités de proposition de nouvelles espèces dans la liste des espèces préoccupantes au niveau européen. En lien avec la stratégie nationale, le GT IBMA pourra proposer des espèces émergentes qui pourront faire l'objet d'analyses de risques, pour ensuite être soumises à inscription sur la liste de l'UE. Les membres ont soulevé les difficultés d'application de cette réglementation sur le terrain, notamment pour démontrer la responsabilité d'introduction et rappelé l'importance des contrôles et de la sensibilisation des détenteurs de faune sauvage captive. Des questionnements ont été émis sur les

délais de prise en compte entre la détection d'une espèce et sa notification à la Commission, et sur les retours nécessaires vers les acteurs de terrain, qu'il y ait intervention de gestion ou pas.

- **Vers un Centre national de ressources sur les EEE**

- 1- **Présentation des actions de l'AFB relatives aux EEE**

Par Gaëlle DeRonzier et Nicolas Poulet (AFB), présentation téléchargeable [ici](#)

Une présentation de la constitution de l'AFB, de ses missions principales et de son organisation a été réalisée. Sur la thématique des espèces exotiques envahissantes, une feuille de route est en cours de préparation, dont la coordination est assurée par Nicolas Poulet.

L'une des missions de la direction appui aux politiques publiques (DAPP) a été présentée. Il s'agit de la coordination de dispositifs de production et de collecte de données d'observation des milieux et des services, permettant de répondre à l'objectif n°2 de la stratégie nationale, c'est-à-dire la surveillance des EEE. Un système national de surveillance est en cours de mise en place afin de suivre les espèces déjà présentes et de détecter précocement les espèces émergentes. Deux stages sont en cours, visant à analyser les systèmes de surveillance mis en place dans les pays européens voisins, à proposer des cartes de risque d'établissement par espèce et des protocoles de remontée des observations.

Un point a également été réalisé sur les missions de la DREC (direction recherche, expertise et développement des compétences) : la création et l'animation d'un centre national de ressources et d'un réseau d'acteurs, l'organisation de formations et l'appui à la R&D.

Concernant le système de surveillance, les membres ont fait remarquer qu'il est important de mobiliser l'ensemble des « forces vives » présentes sur le terrain, qui incluent également les naturalistes, les chasseurs, les agriculteurs, etc., sans oublier les milieux urbains (notamment les acteurs des jardins, espaces végétalisés et infrastructures - JEVI). L'intégration des démarches locales déjà existantes a été demandée et l'importance des démarches ascendantes et descendantes rappelée. Il a été précisé que l'organisation des acteurs à l'échelle locale pourrait sans doute être réalisée à l'échelle régionale, mais que la gouvernance de ce système de surveillance restait à organiser à tous les niveaux. Des questions ont également été posées sur les modalités de récupération des informations issues des bases naturalistes.

- 2- **Présentation des centres nationaux de ressources**

Par Aurélien Daloz (AFB), présentation téléchargeable [ici](#)

Destiné aux acteurs professionnels et gestionnaires de la biodiversité (services d'Etat, collectivités, associations, bureaux d'étude, etc.), un centre de ressources anime un réseau d'acteurs (évaluation des besoins, structuration des échanges, coordination, etc.), permet un accompagnement technique (conseil, formation, etc.), produit et met à disposition des ressources (informations, méthodes et outils scientifiques et techniques, retours d'expériences, etc.) pour la mise en œuvre des politiques publiques sur la biodiversité. Un centre de ressources repose sur une organisation mutlipartenariale et collaborative. Des centres de ressources existent déjà sur 8 thématiques : Trame verte et bleue, Natura 2000, génie écologique, rivières, zones humides, outre-mer, milieux marins et littoraux et aires d'alimentation de captage.

- 3- **Implications pour le GT IBMA**

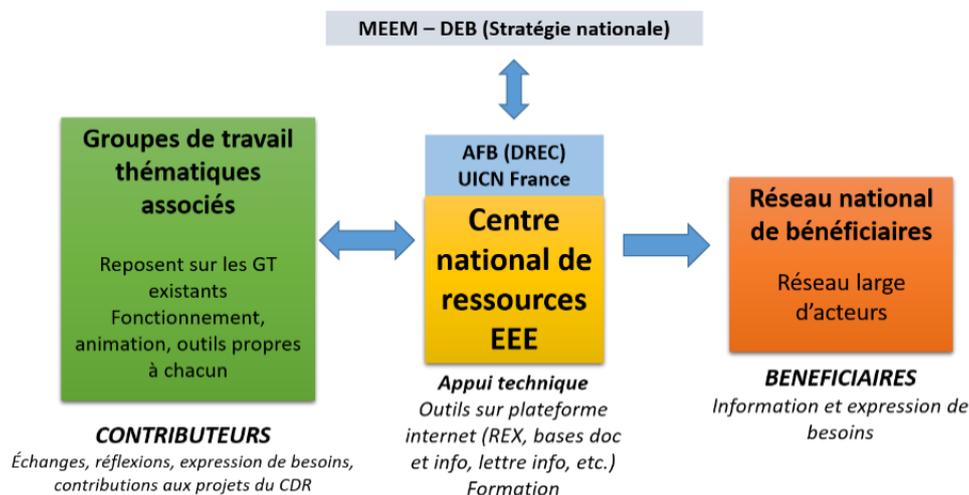
Par Emmanuelle Sarat (UICN France), présentation téléchargeable [ici](#)

Depuis 2009, le GT IBMA apporte un appui aux gestionnaires et décideurs en synthétisant et rendant accessible les connaissances acquises sur la gestion des EEE. Composé aujourd'hui de 60 membres, il permet l'échange entre une grande diversité d'acteurs (gestionnaires d'espaces naturels, chercheurs, associations, services de l'Etat, etc.). Il dispose de nombreux outils de partage d'information (site internet, lettre d'information, retours d'expériences, base d'informations), et intervient lors de formations et de conférences.

Sa constitution, ses objectifs et l'ensemble des activités mises en œuvre le rapprochent aujourd'hui d'un centre national de ressources. Il a donc été proposé que le GT IBMA serve de « colonne vertébrale » au futur centre national de ressources sur les espèces exotiques envahissantes, qui sera piloté par l'AFB et animé par l'UICN France. Répondant à la mise en œuvre d'une action prioritaire de la stratégie nationale sur les EEE (action 9.1), ce centre national de ressources devra couvrir l'ensemble des milieux concernés par les invasions biologiques. Dans cet objectif, une proposition a été faite pour élargir dans un premier temps les activités du GT IBMA aux milieux terrestres. A plus long terme, le centre national de ressources devra également intégrer la problématique des EEE dans les milieux marins (en lien avec d'autres centres de ressources comme celui sur les milieux marins et littoraux).

Depuis quelques années, le GT IBMA a progressivement intégré des membres œuvrant dans les milieux terrestres (Plante & Cité, entreprises gestionnaires de foncier, etc.) et une grande partie de ses membres était déjà largement concernée par ces milieux (ONCFS, CEN, PNR, etc.). Cet élargissement aux milieux terrestres impliquera l'intégration de nouveaux membres et le traitement de nouvelles problématiques associées aux milieux terrestres. Les membres pourront être sollicités pour proposer de nouvelles structures à intégrer au GT. Un changement d'identité (nom du GT, logo) devra être envisagé. Certains des outils du GT seraient conservés au sein du centre national de ressources (retours d'expériences de gestion, base d'informations sur les espèces et leur gestion, base documentaire, etc.). Le GT étendrait ces outils aux espèces des milieux terrestres et maintiendrait ses outils d'animation propre, c'est-à-dire une liste de discussion et des réunions annuelles. Il conserverait une capacité à exprimer des besoins et à faire émerger de nouveaux sujets. Des adaptations pourront être faites pour certains outils (par exemple, la lettre d'information pourrait conserver des numéros spéciaux axés sur les milieux aquatiques). En fonction des besoins, des réunions thématiques pourraient être organisées, ainsi que des espaces d'échanges dédiés sur le site internet (par exemple, des réunions ou des forums internet sur la gestion des déchets de plantes issues d'interventions de gestion, sur les Hydrocharitacées, etc.).

Schéma de l'organisation pressentie du centre national de ressources



Une consultation des avis des membres sur leurs attentes vis-à-vis du centre de ressources, du rôle du GT IBMA au sein du dispositif et de l'élargissement aux milieux terrestres est effectuée.

Les participants à la réunion se sont déclarés favorables à l'élargissement du GT IBMA aux milieux terrestres. La création d'un centre national de ressources sur les EEE pour tous les milieux (terrestre, eau douce et marin) paraît actuellement indispensable et matérialiserait la « professionnalisation » du GT IBMA ainsi qu'une reconnaissance des actions menées depuis 2009. S'appuyer sur l'existant

permettra de faciliter la construction du centre national de ressources, mais aussi son identification et sa reconnaissance par l'ensemble des acteurs.

Plusieurs membres insistent sur l'enjeu de conserver la dynamique du groupe actuel et la proximité développée entre les acteurs (« sa force, c'est l'animation du réseau »). Il est rappelé les objectifs et motivations historiques du GT, qui étaient d'apporter un appui aux gestionnaires, au plus près du terrain, en synthétisant les connaissances disponibles sur les EEE. Une vigilance devra être apportée pour conserver son identité et son efficacité. La facilité d'utilisation, le transfert, la diffusion optimale des informations et la réactivité du GT IBMA doivent être préservées. Les utilisateurs du GT IBMA ne souhaitent pas perdre « l'opérabilité » de l'existant. Pour conserver cette « dimension humaine », les rencontres physiques du GT élargi seront maintenues sous la forme de réunions (au siège de l'AFB et en délocalisé sur deux jours). Il faudra veiller à adapter les moyens à l'ampleur de la thématique, pour éviter le risque de perdre la qualité de l'animation et sauvegarder les passerelles entre acteurs de la gestion des EEE qui en résultent. Les membres indiquent qu'il sera peut-être nécessaire de créer des sous-groupes, des sous-thématiques, pour permettre d'aborder des sujets spécifiques et d'échanger en groupes plus restreints, tout en conservant la proximité et l'émulation du GT IBMA. Ces sous-groupes ne pourront voir le jour que si des besoins sont clairement exprimés et qu'une animation leur soit dédiée. L'évolution du GT IBMA, son élargissement aux milieux terrestres, se ferait de manière progressive, comme ce qui a été fait depuis 2009.

Il est également noté qu'une transformation en centre national de ressources permettrait de mieux faire connaître le GT au niveau local. Il faudra définir avec les membres du GT jusqu'à quel échelon géographique le centre national de ressources pourra apporter un accompagnement technique. L'importance de l'accompagnement et de la coordination à l'échelle locale a été soulignée et un appui du centre national de ressources aux groupes et acteurs territoriaux sera attendu. Comme le fait le GT IBMA depuis 2009, le centre national de ressources pourra accompagner les groupes territoriaux, en apportant expertise et conseil sur leurs projets.

Les membres ont également soulevé le besoin d'interconnexion et d'interopérabilité des centres de ressources, notamment pour répondre aux enjeux de coordination des politiques publiques. Des liens devront également être faits avec les sites internet des groupes de travail territoriaux. Le centre national de ressources servira de courroie de transmission entre le ministère et l'ensemble des acteurs concernés par les EEE. Dans ce cadre, l'expertise du GT IBMA pourra être mobilisée pour répondre à certains enjeux de la stratégie nationale ou du règlement européen, et il pourra faire remonter des besoins au ministère (par exemple, des besoins d'analyses de risques pour certaines espèces émergentes). Si le pilotage sera assuré par la DREC avec l'appui du Comité français de l'UICN, la gouvernance du centre de ressources dans son ensemble reste à définir dans le cadre de la préfiguration qui sera menée par l'AFB, avec l'appui du Comité français de l'UICN, durant l'année 2017.

Les membres ont souligné le besoin de communication sur le sujet des EEE et de leur gestion, et la nécessité d'y intégrer les sciences humaines et sociales. Le centre national de ressources aura un rôle important à jouer et s'appuiera sur la mission communication de l'AFB pour développer des outils de communication et de sensibilisation sur la thématique des EEE. Parmi ces outils, les membres ont souhaité disposer d'éléments de langage partagés pour pouvoir communiquer plus aisément sur le sujet auprès de tous les acteurs concernés (élus, particuliers, socio-professionnels, etc.).

Points de synthèse et points de vigilance

- Place du centre de ressources dans le panorama d'acteurs

Il conviendra de bien articuler le fonctionnement du centre national de ressources avec toutes les initiatives existantes et la stratégie nationale. Même si ce centre national de ressources correspond à la mise en œuvre concrète d'une action de la stratégie nationale et a vocation à devenir un organe de référence sur les EEE, il est rappelé que diverses autres actions de cette stratégie seront portées par

d'autres acteurs (système de surveillance, listes d'espèces, etc.). Des articulations restent à trouver avec des instances comme le CNB et d'autres organismes produisant de l'expertise comme l'ONCFS, l'UMS Patrinat, etc.

- Evolution du GT IBMA

L'évolution du GT IBMA vers un centre national de ressources est clairement une institutionnalisation du groupe et une reconnaissance de tout ce qui a été accompli depuis 2009. Les membres attirent cependant l'attention sur le besoin de conserver la dynamique du GT IBMA, sa souplesse, et il conviendra de proposer un fonctionnement qui lui permette de répondre aux missions du centre de ressources tout en préservant ce qui est apprécié par les membres du GT (facilité et rapidité d'échange, convivialité, etc.). Il faudra également veiller à collaborer avec tous les acteurs et les réseaux existants (CBN, groupes territoriaux, etc.) et à capitaliser sur les dynamiques locales.

- Elargissement du réseau d'acteurs

Le réseau de bénéficiaires du centre national de ressources va rapidement compter plusieurs milliers de bénéficiaires, intégrant toutes les structures et acteurs ayant besoin d'informations techniques sur les EEE. Il faudra d'une part répondre aux besoins de ces acteurs, tout en préservant les capacités de travail autonomes du GT IBMA. Le GT IBMA devra continuer à faire émerger des sujets et répondre à ses questionnements et réflexions propres.

Ces questionnements seront abordés lors de la mission de préfiguration du centre national de ressources, piloté par l'AFB (DREC), avec l'appui du Comité français de l'UICN, dans le courant de l'année 2017. Les membres du GT IBMA seront informés et consultés aux étapes clés.

2 – Actualités

- **Point sur l'avancement des études et publications du GT IBMA**

Par Emmanuelle Sarat (UICN France), présentation téléchargeable [ici](#)

1. Evaluation de la valorisation commerciale des EEE comme outil de régulation

Alors que des difficultés sont rencontrées pour le financement des opérations de gestion des EEE, certaines d'entre elles peuvent représenter une ressource commercialement exploitable (ressource alimentaire, artisanat, etc.). Cette valorisation, qui semble à première vue représenter une plus-value à la fois écologique et économique, nécessite une évaluation des risques de dispersion des espèces et de l'incidence de cette démarche de valorisation comme outil de gestion. La réalisation d'un panorama des cas d'étude documentés de valorisation d'EEE a été confiée à l'OIEAU qui a rendu son rapport en mars 2017 (19 cas d'étude répertoriés et 47 experts consultés). Une analyse de ces cas d'étude et de la bibliographie est actuellement en cours de rédaction par l'UICN France, sa publication est prévue fin 2017.

2. Evaluation de l'efficacité des interventions de gestion des EEE en milieux aquatiques

Les interventions de gestion portent sur des territoires et espèces variées, l'évaluation de leur efficacité est nécessaire et fréquemment demandée par les financeurs. Elle permet également de prendre du recul pour identifier les actions à poursuivre et celles nécessitant des réajustements. Cette évaluation nécessite de réunir des indicateurs de suivi (de réalisation : volumes arrachés, nombre de captures, etc. ; et de moyens : jours de chantier, nombre de personnes mobilisées, coûts) et des indicateurs de résultats et d'impacts, plus difficiles à obtenir à l'heure actuelle en raison du faible nombre de suivis, en particulier sur le long terme. Les gestionnaires sont demandeurs de méthodes d'évaluation faciles à mettre en œuvre, pragmatiques et accessibles à tous les opérateurs. Une démarche de suivi et des recommandations pourraient être réunies dans un guide pratique.

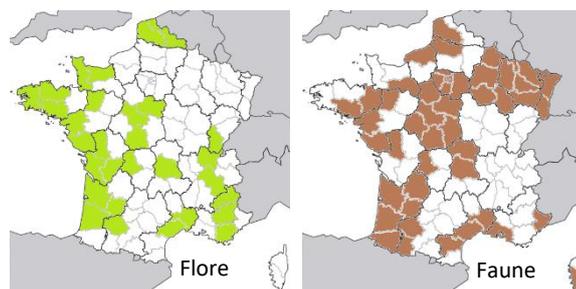
Un état des lieux des suivis réalisés est actuellement en cours, à partir de l'analyse des retours d'expériences de gestion rédigés par le GT IBMA et d'une enquête nationale auprès des gestionnaires. Un premier rapport est prévu fin 2017.

Des membres ont insisté sur l'intérêt d'un recensement des méthodes inefficaces, afin d'éviter de les reproduire. Il a toutefois été rappelé que des méthodes peu efficaces dans un site donné pouvaient donner de meilleurs résultats dans un autre, en fonction du contexte. Une liste exhaustive ne semble pas possible, cependant des préconisations claires ainsi qu'une liste actualisée des expériences positives et négatives seraient nécessaires. Le manque de moyens financiers à allouer aux suivis et la nécessité de faire appel à des chercheurs ou à des structures spécialisées pour les réaliser ont également été rappelés.

3. Retours d'expériences de gestion

Par Doriane Blottière (UICN France), présentation téléchargeable [ici](#)

Rédigés depuis 2013, 69 retours d'expériences de gestion (REX) sont aujourd'hui disponibles, sur 32 espèces différentes (18 espèces de flore et 14 espèces de faune). Plus d'une centaine de collaborateurs ont participé à leur rédaction, au niveau national et à l'étranger.



Départements métropolitains concernés par un retour d'expériences de gestion

En 2017, les REX s'ouvrent à l'outre-mer avec trois nouvelles fiches qui viennent de paraître : la gestion de l'Emyde de Chine à l'île de la Réunion, du Bambou commun dans le Parc national de la Guadeloupe et des Renouées à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Plusieurs rédactions de REX sont actuellement en finalisation (baccharis, crassule et jussies en Brière, jussies sur la Vilaine (Loire-Atlantique), Anodonte chinoise en Lorraine et Tortue de Floride dans le Loiret), et une quinzaine d'autres sont en cours.

Malgré un fort intérêt des gestionnaires, l'acquisition des données pour la rédaction des retours est parfois longue et fastidieuse, plusieurs relances peuvent être nécessaires et il reste parfois difficile d'accéder à certaines informations, concernant en particulier le coût des opérations, le temps passé, l'estimation du bénévolat ou les suivis post-intervention. La récupération de documents pour une première rédaction des fiches par la chargée de projet du GT a été privilégiée car moins chronophage pour les gestionnaires, cependant elle nécessite la disponibilité de documents déjà rédigés sur l'expérience de gestion, ce qui n'est pas toujours le cas.

Ces retours d'expériences présentent des bénéfices réciproques, à la fois pour le GT IBMA (identification des besoins et des difficultés des gestionnaires, amélioration de la visibilité des travaux du GT) et pour les gestionnaires (valorisation des actions au niveau national et international, prise de recul sur les opérations effectuées, amélioration de la collecte des données et facilitation des échanges entre gestionnaires).

La publication d'un second volume de recueil d'expériences de gestion est envisagée pour 2018 en coopération avec la mission valorisation de l'AFB.

• Recherche sur les arbres invasifs, quelles pistes ?

Par Annabel Porté (UMR Biogeco – Université de Bordeaux), présentation téléchargeable [ici](#)

Des demandes émanent des techniciens d'espaces naturels sur la gestion des arbres exotiques, tels que l'Erable negundo, le Chêne rouge, le Robinier faux-acacia et l'Ailante glanduleux. Cependant, la bibliographie disponible fait état de peu d'études.. On observe quelquefois des avis fortement opposés

sur leur gestion, notamment en raison du fort capital de sympathie développé pour les arbres. Il est à noter que les introductions d'arbres sont pratiquement toujours réalisées de manière volontaire.

Différents cas d'introductions ont été présentés pour illustrer les processus évolutifs et la plasticité phénotypique des arbres.

Les risques liés aux invasions par des arbres exotiques commencent tout juste à être évalués et modélisés.

En termes de techniques de gestion, la lutte chimique, régulièrement utilisée à l'étranger, n'est pas autorisée dans tous les milieux en France. La lutte biologique peut donner de bons résultats, mais les organismes utilisés à l'heure actuelle sont encore trop souvent non sélectifs, et représentent donc un risque élevé pour le milieu. Les méthodes mécaniques sont donc à privilégier. L'écorçage peut présenter de bons résultats sur l'Erable negundo, mais n'est cependant pas adapté à toutes les espèces.

Un groupe de travail « multi-acteur » sur la question de la gestion du Robinier a été mis en place en Midi-Pyrénées afin de permettre aux différents acteurs d'échanger sur la question. Il regroupe le CRPF, la DRAAF, le CBN, l'Alliance forêt-bois et des experts forestiers.

• **Eléments de l'implication de l'ONCFS sur les EEE**

Par Jean-François Maillard (ONCFS), présentation téléchargeable [ici](#)

L'ONCFS s'implique dans la gestion des EEE selon diverses modalités :

- un volet police administrative et judiciaire (contrôle des espèces en captivité, contrôle CITES, formation des structures en charge des contrôles)
- des missions d'étude, de recherche et de développement (suivis, études spécifiques, conseil, expertise)
- la gestion d'espaces naturels
- un appui à la mise en œuvre de stratégies (nationale et régionales) et du règlement européen (surveillance et prévention)
- des actions de régulation des populations (Ibis sacré, Vison d'Amérique, etc.).

• **Le plan national de lutte contre l'Erismature rousse (*Oxyura jamaicensis*)**

Par Jean-Baptiste Mouronval (ONCFS), présentation téléchargeable [ici](#)

La présence de l'Erismature rousse représente une menace pour l'Erismature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*), espèce en danger d'extinction, par l'hybridation possible entre les deux espèces. Une solution pour sauvegarder l'espèce indigène est d'arriver à éradiquer les populations d'Erismature rousse installées en milieux naturels et de laisser s'éteindre la population captive.



Pour y parvenir, l'Erismature rousse a fait l'objet d'un plan international d'action en 1996, renouvelé en 2015. Le programme de lutte en Grande-Bretagne a abouti à une quasi-éradication des populations : sur 6 000 individus recensés en 2001, seuls quelques individus subsistent encore aujourd'hui.

La France compte encore de 150 à 250 individus, en grande majorité présents sur le lac de Grand Lieu (Loire-Atlantique), soit environ 50 % de la population européenne. Les opérations de régulation sont réalisées par tir, visant en priorité les

fémmes. Concernant les oiseaux en captivité, 220 individus sont recensés en France et leur détention est règlementée.

La population française est globalement stable, mais il est nécessaire d'intensifier les moyens humains et matériels de lutte pour pouvoir faire diminuer notablement les populations.

- **Lutte contre le Vison d'Amérique au profit du Vison d'Europe**

Par Julien Steinmetz (ONCFS), présentation téléchargeable [ici](#)

Le Vison d'Amérique occupe les mêmes habitats et présente les mêmes habitudes alimentaires que son cousin européen. Les deux espèces ont une coloration et une silhouette très semblables, mais le Vison d'Amérique est plus gros que le Vison d'Europe.

Les populations du Vison d'Europe ont connu une régression extrêmement importante dans toute l'Europe au cours des dernières décennies. En France, l'espèce, qui était répartie sur une grande partie du territoire au début du 20^e siècle, ne subsiste aujourd'hui qu'en Aquitaine, et les effectifs continuent d'y décroître.

De nombreux facteurs sont responsables de ce déclin : collisions routières, pertes d'habitat, empoisonnement secondaire, piégeage accidentel, etc. La compétition avec le Vison d'Amérique joue également un rôle dans la diminution des populations de Vison d'Europe.

L'objectif des actions de l'ONCFS est de bloquer l'expansion du Vison d'Amérique vers les derniers noyaux de population de Vison d'Europe, et de diminuer la densité de Vison d'Amérique dans les zones de cohabitation des deux espèces. Pour cela, des campagnes de piégeage sont organisées dans des zones ciblées dites « de lutte prioritaire ». La méthode des radeaux à empreintes, bien que coûteuse à l'achat, présente une réelle efficacité.

Il paraît indispensable de renforcer le contrôle des élevages de Vison d'Amérique pour éviter au maximum les évasions, et la législation nationale et européenne concernant cette espèce, qui n'est pour l'instant pas inscrite sur la liste des espèces préoccupantes pour l'UE.

- **Points divers**

Pour terminer la réunion, quelques sujets ont été rapidement passés en revue :

- un projet d'étude sur 3 ans de la faisabilité d'une pêche de régulation des écrevisses de Louisiane, porté par le Groupement des pêcheurs professionnels d'espèces invasives et abondantes (GPPEIEA). Des membres du GT IBMA participent au comité scientifique du projet localisé en Charente-Maritime et Gironde,
- l'expérimentation en cours d'une « substance active » herbicide sur les macrophytes (dont des invasifs) et des cyanobactéries par la société BioCapTech. Une demande de contact de la société avec le groupe de travail est en cours d'examen. Les échanges préalables actuels portent sur les résultats obtenus lors d'expérimentations, l'efficacité du traitement en milieu naturel et son innocuité sur les communautés non ciblées par l'intervention,
- une mise en garde contre le développement du commerce de « méthodes miracles » sans aucune expertise scientifique solide, ni preuve d'efficacité contre les EEE.

Version du 21 juin 2017

Rédaction : Doriane Blottière et Emmanuelle Sarat.

Relectures : Alain Dutartre, Nicolas Poulet, Yohann Soubeyran.

Liste des participants

Nom Prénom

ALBERT Arnaud
ANRAS Loïc
BEISEL Jean-Nicolas
BLOTTIERE Doriane
BRUSSON Romain
COLLAS Marc
CRUZ Odile
DALOZ Aurélien
DECOSTER Grégory
DELAQUAIZE François
DERONZIER Gaëlle
DERVIN Manon
DOMINGUES Coraline
DUTARTRE Alain
DUTRIEUX Mariane
EGGERT Christophe
EHRET Pierre
FRIED Guillaume
GUEDON Gérald
GUERIN Maxime
KIRCHNER Florian
LAMAND Florent
LEHEURTEUX Emmanuel
LEFEBVRE Stéphane
MAILLARD Jean-François
MIAUD Claude
MOUGEY Thierry
MOURONVAL Jean-Baptiste
PENIL Caroline
PISANU Benoit
PORTE Annabel
POULET Nicolas
RABIN Nicolas
REYGROBELLET Jean-Philippe
SARAT Emmanuelle
SOUBEYRAN Yohann
STEINMETZ Julien
TELETCHÉA Fabrice
VARRAY Sylvie

Structure

AFB-FCBN
Forum des Marais Atlantiques
ENGÉES
UICN France
CNR
AFB Nord-Est
AFB - DREC
AFB - DREC
VNF
MEEM
AFB - DAPP
AFB - DAPP
CEN Basse-Normandie
Expert indépendant
AFB - DAPP
Société Herpétologique de France
MAAF
ANSES
FREDON Pays de la Loire
Plante & Cité
UICN France
AFB Nord-Est
CEN Pays de la Loire
AFB Occitanie
ONCFS
CEFE-CNRS
Fédération des parcs naturels régionaux de France
ONCFS
AFB – DAPP
AFB – UMS Patrinat
Université de Bordeaux
AFB - DREC
CNR
SMAGE des Gardons
UICN France
UICN France
ONCFS
Université de Lorraine
FCEN

Excusés

BRETON Bernard (FNPF)
CHEPTOU Mikaël (Suez France)
DAMIEN Jean-Patrice (PNR Brière)
GUILLOUET Jérôme (FNPF)
HAPPE David (DREAL AURA)
HAURY Jacques (AgroCampusOuest)
HUREL Paul (ONCFS)
LAUSECKER Olivier (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
MARTINANT Sylvie (CEN Auvergne)
MENEZ Florence (EHESS)
MULLER Serge (MNHN)
NOGARO Géraldine (EDF R&D)
PINEAU Christophe (CEREMA Ouest)
PIPET Nicolas (IIBSN)
RICHARD Nina (Université de Tours)
SEON-MASSIN Nirmala (ONCFS)

Compte-rendu de la réunion du GT IBMA du 5 décembre 2017



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

Établissement public du ministère de l'Environnement

Compte-rendu de la 16^{ème} réunion du GT IBMA 5 décembre 2017, Vincennes

Bilan 2017 des actions et outils développés par le GT IBMA

- **Retours d'expériences de gestion, base d'informations sur les EEE en milieux aquatiques et leur gestion : bilan et perspectives d'ouverture aux milieux terrestres et ultra-marins**

Doriane Blottière (UICN France), présentation téléchargeable [ici](#)



Dix-huit nouveaux retours d'expériences de gestion (REX) ont été rédigés en 2017, mobilisant une trentaine de nouveaux rédacteurs et portant le total de REX disponibles à 81 (concernant 19 espèces de flore et 15 espèces de faune). D'autres retours sont en cours de finalisation et devraient paraître prochainement, dont de nouvelles espèces telles que l'Anodonte chinoise (*Sinanodonta woodiana*) ou le Myriophylle hétérophylle (*Myriophyllum heterophyllum*). La parution d'un deuxième volume de retours d'expériences de gestion (en versions numérique et papier), est prévue pour le printemps 2018. Il comportera toutes les fiches éditées depuis la parution des deux volumes du [guide pratique de gestion](#) en 2015. Dans le cadre de l'élargissement du GT aux milieux terrestres et dans la continuité des 3 premiers retours réalisés en outre-mer en 2017, les REX prévus pour 2018 se focaliseront sur les espèces terrestres (faune et flore) et les expériences en outre-mer.

La base d'informations, dont l'objectif est de centraliser et synthétiser les informations sur les espèces introduites, a été enrichie cette année de pages sur de nombreuses espèces cette année. Des informations sont aujourd'hui disponibles pour 370 espèces (223 espèces de faune et 145 de flore). Les espèces terrestres y seront progressivement intégrées en 2018, en commençant par les espèces listées par le règlement européen.

La lettre d'information bimestrielle est aujourd'hui diffusée à plus de 1 100 abonnés et la fréquentation du site internet est en constante augmentation (plus de 100 000 visiteurs uniques en 2017).

- **IBMA et international : valorisation et apports mutuels**

Emmanuelle Sarat (UICN France), présentation téléchargeable [ici](#)

Depuis sa création, le GT IBMA développe des échanges avec différents partenaires aux échelles européennes et internationales : présentation des travaux du groupe lors de différentes manifestations, construction progressive d'un réseau de personnes ressources. Les travaux du GT bénéficient d'une plus large valorisation depuis 2015, avec la traduction en langue anglaise de ses principales productions, puis en 2017 avec la rédaction d'un [article scientifique dans une revue internationale](#), *Management of Biological Invasions*. Cet exercice particulier de rédaction a incité la coordination du GT IBMA à réexaminer le fonctionnement et les réalisations du groupe pour tenter de les analyser et de les éclairer sous un nouvel angle. L'exercice de formalisation des résultats et de

soumission à des pairs de cet article scientifique a permis de montrer que le GT IBMA répond à de nombreuses recommandations internationales et besoins exprimés par les acteurs de la recherche et de la gestion. Il s'agit en particulier de l'émergence et la valorisation de l'expertise détenue par les gestionnaires, l'amélioration de la collecte de données sur la gestion, l'accès libre à une information scientifique synthétisée, la mise en réseau et le transfert d'information entre chercheurs, gestionnaires et décideurs. Cet exercice a également permis de conforter l'utilité et les bénéfices des outils de transfert d'information, de partage d'expérience et de mise en réseau développés par le GT IBMA depuis sa création. Ces atouts, maintenant bien argumentés, ne manqueront pas d'accompagner le GT IBMA dans ses évolutions futures.

Concernant les améliorations à apporter, et notamment sur une meilleure implication des représentants des Sciences Humaines et Sociales (SHS), les membres du GT IBMA s'interrogent sur les sujets à explorer. Les questions de perception des invasions biologiques, d'acceptabilité sociale, tous milieux confondus (aquatiques continentaux, terrestres, marins) intéressent un nombre important d'acteurs, mais pour que des analyses soient développées dans ce domaine, elles nécessiteraient d'être programmées et financées (par exemple, de tels besoins sont bien identifiés en Pays-de-la-Loire). Il est rappelé que grâce aux efforts faits dans leur direction depuis la création du GT IBMA, des acteurs des SHS ont été présents au sein du groupe, bien que de façon irrégulière : une participation plus régulière et durable serait bénéfique. D'autres personnes ressources seraient à identifier et à contacter (par exemple, C. Prévot-Julliard au MNHN). Des questions sur la communication autour des EEE ont été soulevées : en particulier, comment développer un langage commun et adapté ?

- **Evaluation de l'exploitation économique des EEE comme outil de gestion : présentation des résultats de l'étude et du rapport final**

Emmanuelle Sarat (UICN France), présentation téléchargeable [ici](#)

Alors que des difficultés sont rencontrées pour le financement des opérations de gestion des EEE, certaines d'entre elles peuvent représenter une ressource commercialement exploitable (ressource alimentaire, artisanat, etc.). Une exploitation commerciale, présentée aussi comme un outil de régulation des populations d'EEE, peut sembler à première vue proposer une plus-value à la fois écologique et économique, mais nécessite une évaluation des risques de dispersion des espèces et de son efficacité globale. Sur cette problématique, le GT IBMA a souhaité conduire une étude pour identifier les enjeux et les risques d'une exploitation commerciale des EEE établies dans les milieux naturels comme possibilité de régulation de ces espèces. Principalement orienté sur les espèces exotiques envahissantes des milieux aquatiques présentes en France, en Europe et dans d'autres pays industrialisés, ce travail a été complété par des informations sur les espèces des milieux terrestres (panorama réalisé par l'OIEau).



16^{ème} réunion du GT IBMA. © A. Dutartre

L'analyse de ce panorama et de la bibliographie internationale a permis d'identifier différentes catégories de valorisation socio-économique ainsi que leurs intérêts et risques (économiques, écologiques et sanitaires). Une analyse de 38 cas d'étude recensés et des enquêtes auprès de 87 experts ont permis de montrer que l'on dispose actuellement de très peu de recul sur l'efficacité de ces projets (la grande majorité des projets étant en cours, rarement accompagnés de suivis scientifiques ou intégrés dans une stratégie globale de gestion, etc.). Ces initiatives ne peuvent pas être considérées comme des solutions miracles et un cadre de réflexion est nécessaire pour identifier les points de vigilance de chacun de ces projets. Ce cadre de réflexion a été complexe à élaborer. Il vise à fournir un appui technique à toute structure qui serait amenée à donner un avis sur ce type de

L'analyse de ce panorama et de la bibliographie internationale a permis d'identifier différentes catégories de valorisation socio-économique ainsi que leurs intérêts et risques (économiques, écologiques et sanitaires). Une analyse de 38 cas d'étude recensés et des enquêtes auprès de 87 experts ont permis de montrer que l'on dispose actuellement de très peu de recul sur l'efficacité de ces projets (la grande majorité des projets étant en cours, rarement accompagnés de suivis scientifiques ou intégrés dans une stratégie globale de gestion, etc.). Ces initiatives ne peuvent pas être considérées comme des solutions miracles et un cadre de réflexion est nécessaire pour identifier les points de vigilance de chacun de ces projets. Ce cadre de réflexion a été complexe à élaborer. Il vise à fournir un appui technique à toute structure qui serait amenée à donner un avis sur ce type de

projet. Il doit guider les réflexions concernant les enjeux de ces projets, en identifiant des points de vigilance pour s'assurer de l'absence de risques significatifs pour l'environnement et pour inciter à une évaluation rigoureuse de leur efficacité écologique. Il se présente sous la forme d'une liste de questionnements et de points de vigilance argumentés associés concernant l'EEE ciblée par le projet, la définition des objectifs du projet et son intégration dans une stratégie globale de gestion, l'identification, l'anticipation des risques et l'évaluation écologique du projet, l'implication de divers acteurs et partenaires et l'intégration des encadrements administratifs et réglementaires. Quelques exemples de questions/points de vigilance sont présentés aux membres pour servir de base de discussion.



Cartographie des cas d'études de valorisation socio-économique d'EEE identifiées dans le panorama international.

Les membres du GT IBMA sont invités à réagir sur ces résultats et notamment sur l'outil proposé d'aide à la réflexion. L'importance du sujet dans les milieux marins est soulevée et il est indiqué que plusieurs cas d'étude sur espèces marines figurent dans le rapport (Poisson-Lion, Crépidule, crabes exotiques, etc.). Concernant le périmètre de l'étude, il est rappelé qu'il n'a pas concerné les EEE détenues en captivité et pouvant faire l'objet d'une exploitation commerciale (par exemple, les élevages de Vison d'Amérique et les nouveaux animaux de compagnie), ni la valorisation agronomique des déchets de plantes exotiques envahissantes générés par les interventions de gestion, mais bien les EEE présentes (et le plus souvent largement répandues) dans les milieux naturels. Des questions relatives à l'accessibilité aux propriétés privées sont soulevées, en indiquant que dans ces zones, l'exploitation ne sera pas toujours autorisée et mettra en péril l'atteinte des objectifs de gestion écologique des projets. Ce point de vigilance est à inclure dans le rapport.

Les membres partagent leurs réflexions sur la nécessité de sensibilisation et de formation des services qui vont examiner ces dossiers. A l'heure actuelle, le « circuit de validation » de ces projets n'est pas défini, les services instructeurs ne sont pas identifiés, et généralement peu informés sur les invasions biologiques et les enjeux concrets de leur gestion. Le problème principal est qu'il n'est actuellement exigé ni étude d'impact ou évaluation d'incidence avant une mise en œuvre éventuelle de ce type de projets, ce qui devrait être rendu obligatoire pour en analyser les risques, les encadrer et s'assurer de leur innocuité environnementale.

Les membres demandent à ce que les résultats de l'étude menée par le GT IBMA soient rapidement diffusés, car les projets semblent de plus en plus nombreux. La sensibilisation des élus, dont le rôle est primordial dans le processus décisionnel, est également évoquée. Des outils de communication, plus abordables et synthétiques que le rapport « technique » produit par le GT devront être réalisés pour faire passer les messages nécessaires sur les risques de ces projets. Dans un premier temps, il

est proposé qu'un numéro spécial de la lettre d'information du GT soit publié au moment de la publication du rapport.

Il est rappelé que le document final fera l'objet d'un maquetage professionnel et sera publié au printemps 2018.

Etat d'avancement de la stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes

• Etat d'avancement et actions prioritaires mises en œuvre

Emmanuelle Sarat (UICN France), Arnaud Albert (AFB - SCTCBN), Benoit Pisanu (MNHN), Jean-François Maillard (ONCFS), présentation téléchargeable [ici](#)

Le contexte de réalisation, la structure et la gouvernance de la stratégie nationale sont rappelés. Il est précisé qu'un comité de suivi de la stratégie nationale, piloté par le MTES, a été constitué. Il est actuellement composé de l'AFB, de l'ONCFS, de l'UICN France, du MNHN, du MAAF, du Ministère de la Santé, de la Fredon France, de l'ANSES, de la FPNR, de la FCEN, et du Cerema. La composition de ce groupe évolue régulièrement. Un plan d'action permettant d'identifier les actions prioritaires à mener pour 2017-2018 a été élaboré par le MTES et le comité de suivi. Pour chaque action, une fiche opérationnelle définit le phasage des travaux et les structures impliquées. Les actions de priorité 1 et 2 sont listées, et l'AFB – Service de coordination technique des CBN (SCTCBN, ex-FCBN), l'UMS Patrinat (ex-SPN) et l'ONCFS sont invités à faire un point d'avancement sur les différentes actions prioritaires de la stratégie qu'ils pilotent actuellement.

L'AFB – SCTCBN indique que les travaux sont lancés pour produire une méthode d'évaluation et de catégorisation des espèces exotiques de Flore. Une première version de cette méthode sera soumise à différents experts et sera disponible en début d'année 2018. Il est également indiqué que l'Anses travaille actuellement sur deux analyses de risque (Houblon du Japon et Berce du Caucase) après la publication de 2 autres cette année (Ambroisie trifide et Ambroisie à épis lisses). Il est également rappelé que le GDR "néophytes et archéophytes de France" travaille à l'établissement d'un catalogue national de la flore introduite en France, tandis que le GDR "invasions biologiques" travaille actuellement à la rédaction notamment d'un article sur la dynamique des invasions est en cours de rédaction. Concernant le système national de surveillance, exigé par le règlement européen pour janvier 2018, il sera structuré dans le cadre du SINP et devra reposer sur l'existant. L'organisation des principaux acteurs nationaux (ONCFS, AFB [ex Onema, ex-FCBN et ex-SPN]) est en cours, chaque structure étant amenée à surveiller les espèces sur lesquelles elles étaient déjà impliquées et identifiées (ex : flore pour les CBN, mammifères et oiseaux pour l'ONCFS, espèces aquatiques pour l'AFB, etc.). Concernant la Flore, les CBN auront un rôle central de lancement d'alerte et d'agrégation des données sur leurs territoires d'agréments. Une note précisant ces rôles est en cours de rédaction. Une note par espèce est également en préparation pour l'identification et l'analyse des voies d'introductions (obligation du règlement européen) et sera réalisée en collaboration avec divers experts, dont le Cerema, et fera l'objet d'un stage en 2018 encadré par l'AFB. Les CBN seront également sollicités en 2018 pour définir leur implication au sein du futur centre national de ressources sur les EEE : rédaction de retours d'expériences de gestion, relectures de la base d'informations, participation au GT IBMA élargi (voir point suivant sur le centre national de ressources).



Les membres du GT IBMA s'interrogent sur le choix des espèces qui feront l'objet d'une analyse de risque (AR) et qui pourront être soumises à inscription sur la liste réglementaire européenne. Des enjeux importants existent autour de la Crassule de Helms, qui devient problématique dans de plus en plus de régions françaises. Du fait de l'absence de moyens dédiés pour réaliser ces analyses, seulement une ou deux espèces pourront en faire l'objet

chaque année, et une nouvelle proposition pour la crassule pourrait être faite. Il faut néanmoins identifier quelles sont les structures qui pourraient réaliser ces analyses. Le GT IBMA pourra être force de proposition pour certaines espèces, comme cela avait été le cas pour le Xénope lisse (AR en cours de réalisation par la SHF).

L'UMS Patrinat développe pour la faune une méthode d'analyse de risque simplifiée, applicable à différentes échelles géographiques. La méthode est en cours de relecture par une soixantaine d'experts. Un stage, piloté conjointement avec l'AFB – SCTCBN sera réalisé sur l'identification des acteurs pour construire le futur réseau national de surveillance. Une rapide information est donnée sur le site internet EEE-FIF, dédié à la surveillance et à la transmission de connaissances pour certaines espèces de faune.

Certains membres du GT IBMA ont soulevé la difficulté d'appropriation et de communication autour des outils émanant de l'échelle nationale (comme le site EEE-FIF) lorsque ceux-ci ne sont pas associés aux actions coordonnées de la stratégie nationale, d'autant plus lorsqu'ils n'ont pas été informés ou consultés au préalable. Ils soulignent la nécessaire implication et information des acteurs territoriaux dans la stratégie nationale et sa mise en œuvre.

L'ONCFS présente ses missions de police régaliennne sur les EEE, et notamment sur les actions de contrôle de détention de faune sauvage captive. La lenteur de publication des arrêtés ministériels listant les EEE de faune et de flore et rendant possible l'application du règlement européen constitue un réel frein aux actions de police. Concernant les autres actions de l'ONCFS, un projet LIFE sur l'Erismature rousse a été déposé et l'acceptabilité du dossier sera connue en mars 2018. D'autres actions de régulation des populations sont menées sur le Tamia de Sibérie, la Perruche à collier, la Conure veuve, le Vison d'Amérique, l'Ouette d'Egypte, l'Ibis sacré. Des études sont également en cours sur le Muntjac de Reeves (état des lieux de la répartition) et le Raton laveur (étude génétique). Un guide sur la gestion de la Bernache du Canada en milieux urbains est en cours de publication. Des stages de formation sont prévus en 2018, l'un sur le bassin de la Loire, ouvert aux acteurs territoriaux, l'autre dans le cadre d'une formation nationale proposée aux agents de l'ONCFS, de l'AFB, des DDPP, des DREAL et des DDT. Le rapport d'activité 2016 de l'ONCFS sur les EEE a été publié et mis en ligne sur le site de l'ONCFS et du GT IBMA.

- **Point d'avancement sur la préfiguration du centre national de ressources (CDR) sur les EEE et perspectives 2018-2020**

Emmanuelle Sarat (UICN France), présentation téléchargeable [ici](#)

Destiné aux acteurs professionnels et gestionnaires de la biodiversité, les CDR proposés par l'AFB visent à développer les compétences et accompagner techniquement les acteurs pour la mise en œuvre des politiques publiques, selon un mode de travail multi partenarial et collaboratif. Ses actions reposent sur trois piliers indissociables : l'animation de réseaux d'acteurs, l'accompagnement technique et la production et mise à disposition de ressources. Bien plus qu'un site internet, un CDR est un dispositif à l'interface science-gestion s'appuyant sur un réseau d'acteurs pour le déploiement des politiques de la biodiversité.

L'UICN France et l'AFB conduisent actuellement un travail préliminaire de préfiguration du CDR EEE. Le GT IBMA, du fait de ses objectifs, périmètre et moyens d'action et aussi des résultats positifs obtenus depuis plusieurs années et des diffusions qui en ont été faites en direction des gestionnaires, répondrait très largement à la définition et au fonctionnement d'un CDR sur les EEE. Pour poursuivre la valorisation de l'existant, mutualiser les outils et les moyens et dans la continuité du partenariat entre l'AFB et l'UICN France, il est ainsi proposé que ce CDR soit co-piloté par l'AFB et l'UICN France. Le CDR EEE s'appuiera sur les réseaux existants, dont le GT IBMA, élargi aux milieux terrestres. Le site internet du GT IBMA constituerait la base fonctionnelle du site internet du futur CDR.

Les grandes lignes d'une feuille de route pour le CDR EEE et le GT IBMA sur la période 2018-2020 sont proposées aux membres du GT IBMA. Dès 2018, le GT IBMA va s'élargir aux milieux terrestres et accueillir de nouveaux membres, traiter de nouveaux sujets, changer de nom et de logo. Il conservera son fonctionnement et ses outils d'animation (réunions, liste de discussion), alimentera les

réflexions du CDR EEE, participera à l'élaboration d'outils, fera remonter des besoins. Il pourra également se saisir d'une problématique et développer ses propres réflexions. Concernant le CDR, l'année 2018 devra être consacrée à installer ce nouveau dispositif : constitution du réseau national d'acteurs, développement d'outils d'animation, bilan des formations, refonte du site IBMA, intégration d'informations sur les milieux terrestres. Le recueil d'expériences de gestion sera poursuivi, en s'axant prioritairement sur les espèces terrestres et les collectivités d'outre-mer. La mise à jour de la base d'information se poursuivra. En 2019, une offre de formation nationale sera proposée, une journée d'échanges techniques organisée (sans doute une journée des gestionnaires francophones en partenariat avec Service Public de Wallonie, qui convierait également des collègues suisses et québécois). La rédaction et la publication d'un guide de bonnes pratiques ou d'une publication technique sont envisagées pour 2020. Le GT IBMA élargi participera à l'élaboration de ce document.

Les membres du GT IBMA s'interrogent sur l'offre de formation nationale qui sera proposée par le CDR. Il est expliqué que cette offre de formation ne vise pas à remplacer les actions de formation mises en place par les acteurs territoriaux et qu'elle veillera au contraire à leur être complémentaire. Les formations territoriales seront par ailleurs recensées et le CDR pourra jouer un rôle pour améliorer leur visibilité (mise en ligne d'un catalogue de formation par exemple).

Des questions sont posées sur les différentes passerelles à créer entre les différents CDR existants. La mise en place de synergies, de mutualisation et d'interopérabilité des CDR sont des enjeux bien identifiés par l'AFB-DREC (direction recherche expertise et développement des compétences), garante de la politique CDR au sein de l'AFB, qui travaille d'ores et déjà sur ce sujet.

Les membres du GT IBMA insistent fortement sur l'importance d'intégrer les EEE marines, et cela dès la création du CDR. Il faudrait être clair sur cette intégration et lever l'ambiguïté qui semble subsister. Les acteurs des milieux marins sont fortement sollicités et les enjeux EEE sont forts. Une mobilisation de l'expertise détenue au sein de l'AFB (toutes directions confondues + UMS Patrinat) pourrait être réalisée dans le cadre du CDR.

Les membres soulignent également l'importance de l'articulation entre le CDR et les groupes territoriaux. Une entrée « géographique » (cartographie dynamique) sera disponible sur le site internet du CDR et permettra aux acteurs territoriaux d'identifier les interlocuteurs et plateformes existants à leur échelle.

Une prochaine réunion du GT, pour officialiser son « élargissement » à d'autres milieux, est prévue en octobre 2018, dans sa version « délocalisée », sur deux jours. Elle pourrait se tenir sur la façade atlantique Ouest, et s'organiser en partenariat avec les membres du GT IBMA de cette région (Cen Pays de la Loire, PNR Brière, AgroCampusOuest, etc.).

14h00-16h30 - Actualités

- **Etat des lieux de la surveillance des espèces non indigènes marines en France**

Cécile Massé (Station marine d'Arcachon, MNHN) et Frédérique Viard (Station biologique de Roscoff, CNRS), présentation téléchargeable [ici](#)



La Directive cadre stratégie milieu marin (DCSMM) issue de la Directive européenne (2008/56/CE) a pour objectif d'atteindre ou de maintenir le bon état écologique des eaux marines. Le descripteur 2 de cette directive porte sur les espèces non indigènes (ENI), et vise à les maintenir à des niveaux qui ne perturbent pas les écosystèmes. Après une première évaluation initiale en 2012 et la mise en place d'un premier programme de mesures et de surveillance, une seconde évaluation est prévue pour 2018. Cependant, plusieurs indicateurs ne sont pas encore opérationnels en raison d'un manque de connaissances des espèces non indigènes dans le milieu marin. A ce jour, 483 ENI ont été recensées, dont 52 sont considérées comme à surveiller, cependant les inventaires sont encore loin d'être exhaustifs. La majorité des espèces concernées sont des arthropodes et des rhodophytes. Le programme de surveillance des ENI s'articule autour de 3 sous-programmes de suivi : les vecteurs d'introduction des ENI, les zones à risques et l'impact des ENI. Deux exemples de protocoles

de suivis sont présentés (Rapid assessment survey et suivi sur liste ouverte). De nombreuses contraintes compliquent les suivis mis en œuvre : la réduction du nombre d'experts taxonomiques, le besoin de pression d'observation importante, les limites présentées par les méthodes traditionnelles de suivi, etc. Le développement des outils moléculaires (métabarcoding, ADNé) devrait apporter une aide précieuse pour améliorer la pression d'observation et l'identification des espèces.

Les membres s'interrogent sur la mobilisation des sciences participatives pour les suivis dans le milieu marin. Elles sont effectivement utilisées dans la mesure des possibilités, le plus souvent pour cibler une espèce : c'est par exemple le cas de Mnemiopsis leydii en Méditerranée. Le parallèle est discuté entre la mise en place et la structuration de la DCSMM et du règlement européen sur les EEE. En effet, la DCSMM propose un cadre de mise en œuvre très structuré par rapport à celui fourni pour le règlement européen, alors que l'on pourrait s'attendre à l'inverse (un règlement s'appliquant directement aux Etats membres, une directive fixant des obligations de résultats en laissant aux Etats membres la forme et les moyens de leur choix pour les atteindre.). Les dispositifs mis en place dans le cadre de la DCSMM sont le fruit d'une réflexion débutée il y a bientôt 10 ans, ce qui explique sans doute cette organisation plus rigoureuse. Concernant le règlement européen sur les EEE, il est rappelé qu'il n'y a actuellement pas d'espèces marines sur la liste européenne et qu'il devient urgent de les prendre en compte.

- **Retour sur le séminaire « L'ADN environnemental : une révolution pour la gestion de la biodiversité aquatique »**

Nicolas Poulet (AFB), présentation téléchargeable [ici](#)

Un séminaire consacré aux avancées de la technique d'utilisation d'ADN environnemental pour la gestion des milieux aquatiques s'est tenu le 18 octobre 2017 à Paris. Les présentations sont disponibles sur [le site de l'AFB](#). Il est rappelé qu'il s'agit d'une méthode complémentaire aux méthodes de suivis et d'échantillonnages actuellement utilisés et que son efficacité diffère selon les espèces et les taxons considérés (peu efficaces pour la détection de certains mammifères carnivores comme la loutre par exemple, mais très efficace sur certains invertébrés comme les mollusques). Il est rappelé que ces techniques d'analyses moléculaires nécessitent des infrastructures lourdes, et qu'il est nécessaire que les analyses soient réalisées par des structures compétentes dans le traitement de l'ADN rare ou dégradé.

Les résultats de ce séminaire seront valorisés dans deux publications de l'AFB pour l'année 2018 : un numéro de la série « Rencontres de l'AFB » et un ouvrage plus complet dans la collection « Les synthèses des rencontres ». Il est rappelé aux membres que des articles sur le sujet sont régulièrement rédigés dans le cadre de la lettre d'information du GT, au travers d'un dossier « ADNé et EEE ».

- **Gestion des terres « contaminées » par les EEE : premières réflexions engagées par le CEN Centre**

Matthieu Trouvé (CEN Centre)

Le CEN Centre-Val de Loire a réalisé en 2017 une étude sur la gestion des terres « contaminées » par les propagules de plantes exotiques envahissantes. En France, il n'existe actuellement aucune réglementation sur le traitement de ces terres, considérées comme des déchets inertes, contrairement au Royaume-Uni et à la Belgique. La gestion de ces terres demeure toutefois essentielle pour limiter la propagation des plantes exotiques envahissantes et crée des difficultés à de nombreux gestionnaires et aménageurs. Dans cette étude, une identification des acteurs régionaux impliqués a été réalisée (« producteurs » : gestionnaires, aménageurs, etc. et « transformateurs » : centres de stockage et de traitement), ainsi qu'un bilan des quelques techniques de traitement utilisées. Des difficultés à communiquer avec certaines structures (BTP) ont été rencontrées (quel rôle pour les associations de protection de la nature comme le CEN, quelles entrées pour aborder la problématique ?). Des pistes d'actions de prévention ont néanmoins pu être identifiées, comme la mise en place d'un suivi du transport de ces terres et le respect de parcours stricts (dispositifs étanches, évitement des abords de cours d'eau, etc.). Une adaptation des bordereaux qui existent actuellement pour les déchets « dangereux » pourrait être proposée. Le rapport issu de cette étude

sera diffusé en début d'année 2018. Un article sera rédigé dans une prochaine lettre d'information IBMA.

Les membres du GT IBMA partagent l'intérêt de développer cette problématique et de mettre en place un traitement de ces terres contaminées et une réglementation. Des échanges sont à initier avec les gestionnaires des ambrosies (Observatoire des ambrosies et Fédérations régionales des travaux publics et notamment le cluster « écochantier »). Les terres contaminées par ces espèces sont soit ensevelies, soit épandues, et la technique du « faux-semis » est pratiquée (épuisement de la banque de graine). Certains membres, sollicités par des entreprises privées, s'interrogent sur le développement d'une collecte de rhizomes de renouées pour la pharmacologie, qui pourrait à la fois conduire à une valorisation économique et à un traitement de ces terres, mais également à un risque de dissémination de la plante. Au regard des enjeux forts et de besoins exprimés par les gestionnaires, la thématique de la gestion des déchets de plantes exotiques envahissantes issus d'interventions de gestion continuera à être abordée par le GT IBMA élargi et le futur CDR sur les EEE.

- **Etat des connaissances sur la distribution de la Jussie en France et sur la présence de formes terrestres**

Jacques Haury (AgrocampusOuest), présentation téléchargeable [ici](#)

Deux espèces de Jussie sont présentes en France (*L. grandiflora* et *L. peploides*). Une enquête nationale a été réalisée en 2017, afin de recenser les détenteurs de données et de préciser la répartition de ce deux espèces, ainsi que la présence de formes terrestres. *L. peploides* apparait principalement présente dans l'ouest et le sud de la France, et ne serait pas encore présente dans le nord-est. *L. grandiflora* développe une forme terrestre sur des prairies humides inondables, présentant des tiges et ramifications plus courtes et une forme plutôt « buissonnante ». Le morphotype terrestre semble capable d'ajuster son métabolisme au stress pour maintenir une croissance efficace, contrairement à la forme aquatique. La présence de cette forme terrestre conduit les agriculteurs à abandonner ces zones qui ne sont plus exploitables pour le fourrage, et entraîne le retrait certaines aides de la PAC. Des tests sont actuellement réalisés sur la gestion des jussies à l'aide de sel et les premiers résultats sont encourageants.



Jussie présente en Brière. ©
AaroCampusOuest

D'autres problématiques concernant les jussies, telle que l'existence d'hybrides des deux espèces et la lutte biologique (identification d'agents pathogènes), seront développées dans le cadre d'un nouveau projet FEDER, qui démarrera en 2018 sur le bassin de la Loire et les côtes vendéennes. Des méthodes d'évaluation de la répartition de l'espèce par télédétection vont être également développées sur la Jacinthe d'eau en France et sur la jussie au Liban. Concernant l'enquête menée sur les jussies en 2017, VNF signale la présence de l'espèce dans une gravière en Meurthe-et-Moselle et alerte sur le risque accru de dispersion de l'espèce dans le cours d'eau proche (notamment en cas de montée importante du niveau d'eau).

- **Espèces exotiques de poissons en France et focus sur l'invasion récente des gobies**

Fabrice Teletchea (Université de Lorraine) et Jean-Nicolas Beisel (Université de Strasbourg-Enges), présentation téléchargeable [ici](#)

Les introductions piscicoles sont principalement dues à l'aquaculture, à l'introduction volontaire pour la pêche sportive, aux relâchés d'espèces d'aquarium, à la navigation (eaux de ballast, création de canaux) et à des introductions pour la lutte biologique. Plus d'un tiers de la faune piscicole française est introduite et l'impact de ces espèces



Gobie à taches noires. © S. Manné, AFB

est très rarement documenté. Trois espèces seraient responsables des principaux impacts environnementaux observés à l'échelle mondiale : la truite Arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*), la Carpe amour (*Ctenopharyngodon idella*) et la gambusie (*Gambusia affinis*). Le Pseudorasbora (*Pseudorasbora parva*) est également une espèce préoccupante en pleine expansion. Plusieurs espèces de gobies originaires du bassin Ponto-Caspien (Europe de l'Est) ont profité de la création de canaux et du développement de la navigation pour se disperser à travers le réseau fluvial européen. Parmi eux, le gobie à tâches noires (*Neogobius melanostomus*) présente des caractéristiques biologiques et écologiques particulièrement adaptées pour devenir envahissant : reproduction précoce, ponte multiple, soins parentaux, pas de phase larvaire, etc. L'artificialisation des milieux serait un facteur favorisant ces espèces piscicoles invasives.

Les informations présentées ici font l'objet d'un chapitre d'ouvrage qui sera prochainement publié. Un article sur ce sujet sera rédigé dans la prochaine lettre d'information du GT IBMA.

- **Points divers – Autres actualités**

*Alain Dutartre attire l'attention des membres sur la réalisation d'une synthèse des informations disponibles sur la Crassule de Helms (*Crassula helmsii*), rédigé à l'initiative du CBN de Brest. Ce document, apportant des informations sur l'origine de la plante, sa biologie et son écologie, ses impacts, sa répartition actuelle en France et en Europe, et les possibilités de gestion à mettre en place, a été originellement rédigé pour répondre à des besoins identifiés sur la façade atlantique ouest. L'espèce devenant préoccupante sur l'ensemble du territoire métropolitain, la recherche d'information s'est étendue à l'échelle nationale. Le document sera mis à disposition et valorisé par l'intermédiaire du GT IBMA en début d'année 2018. Cette synthèse des connaissances pourra participer à l'émergence d'une analyse de risque pour cette espèce, dans un objectif d'inscription sur la liste du règlement européen.*

Rédaction : Emmanuelle Sarat, Doriane Blottière.

Relectures : Alain Dutartre, Nicolas Poulet, Yohann Soubeyran, Arnaud Albert.

Version du 21/12/2017

Liste des participants

Nom Prénom

ALBERT Arnaud
 BEISEL Jean-Nicolas
 BLOTTIERE Doriane
 BRUSSON, Romain
 COLLAS Marc
 DAMIEN Jean-Patrice
 DERONZIER Gaëlle
 DUTARTRE Alain
 GUEDON Gérald
 HAPPE David
 HAURY Jacques
 JUNGMANN Emmanuel
 LAMAND Florent
 LEHEURTEUX Emmanuel
 MASSE Cécile
 MAILLARD Jean-François
 MARTINANT Sylvie
 MOTTE Marilou
 NOGARO Géraldine
 PINEAU Christophe
 PISANU Benoît
 POULET Nicolas
 PREY Timothée
 RABIN Nicolas
 SARAT Emmanuelle
 SOUBEYRAN Yohann

Structure

AFB – SCTCBN
 ENGEES – Université de Strasbourg
 UICN France
 CNR
 AFB – Nord-Est
 PNR Brière
 AFB - DAPP
 Expert indépendant
 Polleniz - FREDON Pays de la Loire
 DREAL Auvergne-Rhone-Alpes
 Agrocampus Ouest
 VNF
 AFB – Nord-Est
 CEN Pays de la Loire
 MNHN
 ONCFS
 CEN Auvergne
 FREDON France (Observatoire des Ambroisies)
 EDF R&D
 Cerema Ouest
 MNHN – UMS Patrinat
 AFB - DREC
 CEN Normandie
 CNR
 UICN France
 UICN France

THINZILAL Florence
THIEBAUT Gabrielle
TELETCHÉA Fabrice
TROUVE Matthieu
VIARD Frédérique

Excusés :

ARCHERAY Claire
BOUIN Charlotte
CRUZ Odile
DALOZ Aurélien
DECOSTER Grégory
DELAQUAIZE François
EGGERT Christophe
FRIED Guillaume
GUERIN Maxime
GUILLOUET Guillaume
HEDONT Marianne
HUREL Paul
KIRCHNER Florian
LE BARDS Pierrick
MIAUD Claude
PIPET Nicolas
REYGRABELLET Jean-Philippe
RICHARD Nina
TABACCHI Eric
VARRAY Sylvie

FMA - Orenva
Université de Rennes
Université de Lorraine
CEN Centre
SB Roscoff - CNRS

CEN Normandie
ONCFS
AFB-DREC
AFB-DREC
VNF
MTES
Société Herpétologique de France
ANSES
Plante & Cité
FNPF
(Plante & Cité)
ONCFS DIR Centre Val de Loire Ile de France
UICN France
DDTM Loire-Atlantique
CEFE - CNRS
IIBSN
Smage des Gardons
Université de Tours
Université de Toulouse
FCEN